René Amyotte: meilleur vendeur de Carda

page 14

10,000 lecteurs

LE FRANCO

Le seul journal de langue francaise de l'Alberta Depuis 1928

En défense du droit à l'auto-détermination du Québec

page 12

Vol 16 No 1 Vendredi 1er février 1980 50¢ 20 pages

CALGARY

Directeurs «bilingues» pour écoles bilingues

page 11

Augmentation des effectifs chez les scouts

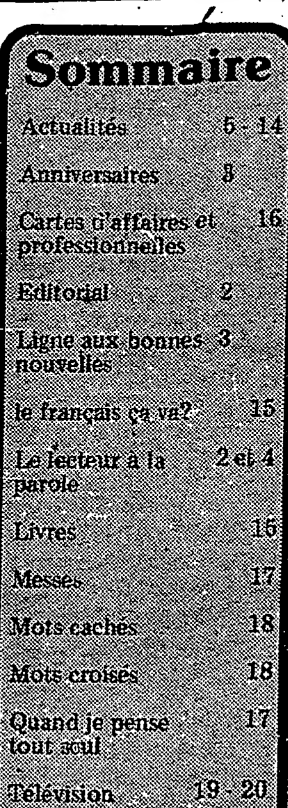


page 14

EDMONTON

‹KIKERIKISTE› Spectacle sur l'amitié

page 13



Sommaire

Plamondon: une année d'existence



M. Reed Gauthier reste à la présidence de l'ACFA régionale de Plamondon, poste qu'il occupait déjà en 1979.

page 5

Saint-Paul:

Une année chargée, un bilan impressionnant



M. Laval Pelchat sera le Président de l'ACFA régionale de Saint-Paul. 1980 sera donc pour lui une deuxième année à la présidence de cette régionale, puisque malgré son désir de se retirer, M. Pelchat sur la demande du Comité de nomination, a bien voulu se représenter. M. Pelchat a été réélu avec enthousiasme.

pages 7- 8



Quand le ou les candidat(s) à la présidence de l'Association canadienne-francaise de l'Alberta annonceront-ils leur «programme»?

Dans les années précédentes, les média francophones se sont très rarement attardés sur la question de savoir qui étaient le ou les candidats à la présidence de l'Association canadienne-française de l'Alberta. Il faut aussi dire qu'ils se sont parfois buttés à un mutisme poli mais ferme. Comme dans beaucoup d'organisations de bénévoles, une règle tacite de bon goût semble exiger qu'on s'abstienne de briguer ouvertement un poste-clé tel que celui de la présidence. Il est de *bon ton* que les «candidats» éventuels se fassent «approcher», «demander». Aussi estime-t-on un peu «hors d'ordre» que les journalistes aillent « achaler» ces personnes. Accepter d'être candidat, c'est accepter de faire, pendant au moins une année, d'énormes sacrifices de temps, de perte de salaire et de don de soi... fait-on remarquer. C'est aussi avoir à résoudre des problèmes «délicats, complexes et difficiles...»

C'est justement parce que la présidence d'une organisation telle que l'Association canadienne-française est devenue une tâche «délicate, complexe et difficile» que la ou les personnes intéressées se doivent d'annoncer officiellement leurs candidatures et leur PROGRAMME pour que la population francophone de l'Alberta sache exactement à qui elle a affaire. Ceux qui auront à élire un président à l'assemblée générale annuelle du 16 février prochain, voudront le faire en connaissance de cause. Présider une association dont le budget annuel frise le million, qui est le seul porte-parole de tous les francophones de la province et vers qui se tournent la quasi-totalité des organismes culturels et autres pour ce qui est d'appui en termes d'initiatives et de finances, *c'est une tâche guère facile.* Il y a aussi des courants très nets qui se dessinent à l'intérieur de l'organisation, de ses membres et de la population en général. *Il y a un monde de différence entre le calme des* «planificateurs» et l'impatience des «activistes.» Les «activistes» voudraient plus d'activités, plus d'événements culturels et de loisir, les «planificateurs» tiennent à ce que toute énergie, tout investissement soit en fonction d'un but ultime. Etant donné que même si elle dispose de certains fonds, l'ACFA ne peut pas tout faire, ces derniers exigent que des priorités soient établies.

Le prochain président de l'ACFA aura à trancher entre ces deux tendances ou du moins à trouver un équilibre qui satisfait tout le monde ou, du moins, déplaît au plus petit nombre. (sur ce point, l'éditorialiste se range carrément du côté des «activistes».)

Nous attendons avec impatience que le ou les candidats donnent une conférence de presse où ils pourront:

-se présenter à la population franco-albertaine
- dire quelle est leur perception de la francophonie
- expliquer leur PROGRAMME respectif.

Trois choses sont certaines. Tous les média francophones ne manqueront pas d'y être. Des reportages complets transmettront à la population les moindres points et virgules. Les journalistes ne manqueront pas non plus de demander aux candidats de se prononcer sur trois questions que se pose le francophone de la rue:

- Que comptez-vous faire pour nous offrir une gamme plus variée et plus fréquente de concerts, de spectacles, de rencontres sociales, d'artisanats, de journaux, de livres, de disques...?
- Comment allez-vous aider ces québécois et autres personnes de langue française qui arrivent par centaines sinon par milliers en Alberta? (Les chiffres les plus conservateurs estiment à près de 700, le nombre de personnes de langue française qui rentrent en Alberta tous les mois. D'ici trois semaines, LE FRANCO-ALBERTAIN publiera un dossier sur ce sujet.)
- Quelle va être notre position vis-à-vis du référendum du Québec? Comment allons-nous nous prendre pour ne pas nous faire manipuler par aucun des deux camps?

Rectificatif

Une erreur a été glissée dans «la ligne aux bonnes nouvelles» en page 3 du FRANCO-ALBERTAIN paru le 25 janvier 1980; la nouvelle production deLa Boîte à Popicos ne s'intitule pas comme mentionné: «Fascinément», mais bien «Fascinéma.» Rappelons qu'il s'agit d'une pièce écrite par Suzette Lagacé-Aubin, directeur de la troupe.

Le service de rédaction demande à tous les membres de La Boîte à Popicos et à ses lecteurs de bien vouloir excuser cette erreur.

Le lecteur a la parole

«Mme Foex-Olsen a raison mais...»

Au cours des dernières semaines, j'ai eu l'occasion, comme la plupart des Franco-albertains, de me familiariser avec les auteurs Franco-albertains. Grâce à la série d'articles rédigés par Mme Evelyne Foex-Olsen, les Franco-albertains ont pu prendre connaissance de leurs poètes, romanciers etc. Je veux cependant reprendre Mme Foex-Olsen sur certaines de ses conclusions.

Selon l'auteur de cette série d'articles, «alors que nous avons des poètes et des romanciers franco-albertains, on pourra s'étonner que nos *théâtres d'amateurs régionaux n'aient pas encore révélé d'auteurs dramatiques.*»

Si Mme Foex-Olsen a raison, qu'advient-il de Emma Morrier, auteur dramatique franco-albertaine? Mme Morrier n'a pas écrit à propos des franco-albertains, mais elle était belle et bien de la province du pétrole. Mme Foex-Olsen peut-être pardonnée d'avoir oublié l'auteur Emma Morrier, surtout lorsque nous considérons qu'elle ne croit pas qu'il y avait des créations dramatiques avant la deuxième guerre mondiale et que Emma Morrier a écrit la plupart de ses oeuvres avant les conflits de 1939-45.

D'autre part, Mme Foex-Olsen conclut qu'il y a une faible moyenne d'oeuvres par auteur. Afin d'en arriver à cette conclusion, l'auteur de la série se base sur les oeuvres publiés. Il est vrai que nous devons réaliser qu'il y a très peu d'oeuvres littéraires. franco-albertains qui ont été publiés jusqu'à date. Toutefois, Mme Foex-Olsen ne doit pas tirer cette conclusion pour affirmer que la littérature franco-albertaine manque à l'appel. Elle devrait plutôt entreprendre une autre étude, celle-ci visant à déterrer toutes les oeuvres littéraires franco-albertaines qui reposent actuellement dans des tiroirs, des greniers ou même dans des garages.

En effectuant une telle recherche, Mme Foex-Olsen rendrait un énorme service à une multitude de d'auteurs franco-albertains qui n'ont jamais réussi à voir leurs oeuvres publiés, ne sachant pas, dans la plupart des cas, les moyens qu'il faut utiliser pour publier un livre.

De plus, Mme Foex-Olsen rendrait un grand service aux maisons d'éditions franco- albertaines qui sont souvent à la recherche d'oeuvres littéraires.

Laurier Gareau
Edmonton

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi.
Membre de l'Association de la presse francophone hors Québec et des hebdos régionaux.

SIEGE SOCIAL

Suite 6, 10014 - 109e Rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

Téléphone 423-5672

ABONNEMENT

Les abonnements du Canada
12.00 pour un an
20.00 pour deux ans
15.00 à l'étranger

Le FRANCO-ALBERTAIN
Se vend 50 cents l'exemplaire.

Courrier de deuxième classe enregistrement No. 1881





LA LIGNE AUX BONNES NOUVELLES

EDMONTON

L'ALLIANCE FRANCAISE
propose «Un voyage en Irlande», film audio-visuel avec diapositives par John et Cathleen Cameron
Le 2 février à 19h00
au 11228-48e avenue, Edmonton

ASSEMBLEE ANNUELLE
de l'ACFA régionale d'Edmonton
Le 3 février à 14h00
au Capilano Inn

LA TOURNEE DU FILM FRANCAIS
organisée par Francophonie-Jeunesse de l'Alberta
présentera «Les deux pieds dans la même bottine» avec Claude Michaud
Le 4 février
à la Faculté Saint-Jean

LA BOITE A POPICOS
donnera sa seconde production de l'année scolaire 1979-1980
Le 4 février à 9h00 et 10h45
à l'école Saint-Thomas d'Aquin;
Le 5 février à 9h30
à Holyrood Elementary School;
Le 6 février à 8h45 et 10h45
à Greenfield Elementary School;
Le 7 février à 10h30
à l'école Father Leo Green;
Le 8 février à 9h30
à Laurier Heights Elementary;
Le 11 février à 9h00 et 10h45
à l'école Grandin

TOURNEE DE LA TROUPE L'HEXAGONE
qui présentera «Kikérikiste» de Paul Maar
Le 1er février à 10h30 et 13h00
à l'école Grandin
et le 8 février à 13h30
à l'école Notre-Dame de Lourdes

ST-ALBERT

ASSEMBLEE MENSUELLE
du Club Francophone de Saint-Albert
Le 4 février à 20h00
à l'école Father Jan

MORINVILLE

LA TOURNEE DU FILM FRANCAIS
organisée par Francophonie-Jeunesse de l'Alberta
amènera «Les deux pieds dans la même bottine» avec Claude Michaud
Le 6 février à 16h00
à l'école de Morinville

BONNYVILLE

REUNION
de l'exécutif de l'ACFA régionale
Le 4 février à 16h00
au Centre culturel

ASSEMBLEE ANNUELLE
de l'ACFA régionale
Le 7 février à 20h00
au Centre culturel

LA TOURNEE DU FILM FRANCAIS
organisée par Francophonie-Jeunesse de l'Alberta
amènera «Les deux pieds dans la même bottine» avec Claude Michaud
Le 5 février à 19h30
à l'école secondaire de Bonnyville

CALGARY

L'ALLIANCE FRANCAISE
de Calgary
présentera «Ardèle ou la Marguerite» de Jean Anouile
Les 6, 7 et 8 février à 20h00
au Planetarium

SOIREE DE TIRE
Le 9 février à 19h00
au Gibson's bowling alley

LA TOURNEE DU FILM FRANCAIS
organisée par Francophonie-Jeunesse de l'Alberta
présentera «Les deux pieds dans la même bottine» avec Claude Michaud
Le 10 février à 14h00
le lieu reste encore à déterminer

REUNION
du Conseil d'administration de la Société franco-canadienne de Calgary
Le 11 février à 19h30

TOURNEE DE LA TROUPE L'HEXAGONE
qui présentera «Kikérikiste», une pièce de Paul Maar
Le 11 février
à 9h30 à l'école Saint-Luke
à 14h30 à l'école Saint-Charles

LA TOURNEE DU FILM FRANCAIS
organisée par Francophonie-Jeunesse de l'Alberta
amènera «Les deux pieds dans la même bottine» avec Claude Michaud
Le 3 février à 20h00

RIVIERE-LA-PAIX

TOURNEE DE LA TROUPE L'HEXAGONE
qui présentera
Le 4 février à l'école Peace-River High
«Kikérikiste» à 10h00 et «Zone» à 13h15;
Le 5 février à l'école Routhier de Falher
«Kikérikiste» à 10h00 et «Zone» à 12h45;
Le 6 février à l'école G.P. Vanier de Donnelly
«Kikérikiste» à 10h00 et «Zone» à 13h00;
Le 7 février à 9h30
à l'école de Girouxville
et à 14h00 à l'école de McLennan
«Kikérikiste»

SAINT-PAUL

LE THEATRE FRANCAIS D'EDMONTON
présentera «Des pommes pour Eve» de Gabriel Arout
Le 2 février à 20h00
au Petit Théâtre de l'école Régionale

LA TOURNEE DU FILM FRANCAIS
organisée par Francophonie-Jeunesse de l'Alberta
présentera «Les deux pieds dans la même bottine» avec Claude Michaud
Le 7 février à 19h30
à l'école Régionale

MIME
par le groupe «A Rête Mime»
Le 10 février
à l'école Régionale
L'heure reste encore à déterminer.

LE COMITE HISTORIQUE
tiendra son deuxième atelier «administration d'un musée historique»
Les 8 et 9 février prochain

ANNONCEZ-LES ICI

Appelez ou écrivez au rédacteur de ce journal pour insérer de bonnes nouvelles et événements que vous voulez partager.

UNE COURTOISIE D'AGT.



Le Franco-Albertain

est à la recherche de correspondants pour les régions de:

Saint-Paul, Lethbridge, Plamondon, Fort Mc Murray, Rivière-la-Paix

Si vous êtes intéressé(e), communiquez avec votre bureau régional de l'ACFA ou avec le FRANCO au 423-5672 (à frais virés).



Joyeux anniversaire de naissance

Etre membre de l'A.C.F.A.

C'est une nécessité pour tout

FRANCO-ALBERTAIN déterminé à le rester

LE 2 FEVRIER

Mlle Diane ALLARD, Edmonton
Mme Diane AMYOTTE, St-Paul
Roger CHALIFOUX, Leduc
Oswald CHEVALIER, Morinville
Guy COUTURE, Calgary
Arthur LACASSE, Bonnyville
Ronald LEVAC, Calgary
Mme Nadine MACKENZIE, Calgary
Mme Lucille MOISAN-ERASMUS, Langley
Louis PARRENT, Clyde
Richard PITTMAN, New Westminster
Daniel PLAMONDON, Plamondon
Normand SEGUIN, Edmonton

LE 3 FEVRIER

Gérard FORGET, Marie-Reine
Mme Madeleine GOUDREAULT, Whitecourt
Denis MACKELL, Girouxville
Mme Cécile PAHUD, Edmonton
André ROULEAU, Edmonton

LE 4 FEVRIER

Mme Jacqueline AMYOTTE, Edmonton
Mme Lorraine BERUBE, Bonnyville
Paul-Emile BOISVERT, St-Paul
Mme Françoise BRIGLIADORI, Calgary
Mme Madeleine CORMIER, Lethbridge
Bernard DESPINS, Calgary
Ghislain DESROSIERS, Lethbridge
R.P. Elphège FILLION, o.m.i., Falher
Mme Colette HUE, Calgary
Eric LAMBOTTE, Edmonton
Marcel LABELLE, Legal
Marcel LAVALLEE, Edmonton
Ronald LAVOIE, St-Isidore
Claude MORIN, Beaumont

LE 5 FEVRIER

Fernand CHAMPAGNE, Edmonton
Colin DARCEL, Lethbridge
Mme Rose de Lima LAMBERT, High Prairie
Jean-Guy LAVOIE, St-Isidore
Ulric MENARD, Plamondon
Lucien MONTPETI, Legal
Mme Alice RACINE, Calgary
Mme Marguerite NADON, Edmonton
Clermont ROY, Bonnyville
Albert VERREAU, Edmonton
Mlle Suzie VILLENEUVE, Calgary

LE 6 FEVRIER

Achille BERGEVIN, Legal
Charles BOUCHER, Donnelly
Ronald BREAULT, Ardrossan
Harlan HULLEMAN, Red Deer
R.P. Louis-Paul LACHANCE, o.m.i., Eaglesham
Jacques J.L. LECLAIR, Edmonton
Sr Annette MAGEAU, s.g.m. Morinville
Mlle Aline SAVOIE, Edmonton
Mlle Thérèse SCHIESSER, Banff

LE 7 FEVRIER

Julio AMBOLEDA, Calgary
Mme Diane ARVISAIS, Grande Prairie
Armand BOISVERT, Girouxville
Lucien BOUCHER, Jean-Côté
Joseph CORBIERE, Mallaig
Mme Madeleine COTE, Jean-Côté
Armand DION, Spirit River
Réal DUROCHER, Legal
Paul FAUCHER, Edmonton
Hubert GODBOUT, Edmonton
René LALLIER, Calgary
Mme Georgette LAVIGNE, Bonnyville
Lucien LE ROUZ[illegible], Atmore
Mme Julie MARC[illegible]ILDON, Bonnyville
Maurice MARTINI[illegible]AU, Falher
Sr Ida TETREAU[illegible]T, a.s.v., Edmonton

LE 8 FEVRIER

Sr Jeanne DUSS[illegible]AULT, c.s.c., Montréal
Mme Irène KUK[illegible]RA, Red Deer

Membership et informations 429-7612, 10008-109e Rue, Edmonton, Alberta T5J 1M4

LETTRES AU FRANCO

Faites-nous parvenir vos opinions, vos suggestions, vos commentaires, favorables ou pas. Nous ne publions que les lettres qui sont dûment signées.

Ecrivez-nous à:
Le lecteur a la parole
LE FRANCO
10014 - 109 Rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

Le lecteur a la parole

Au sujet de l'avortement

En réponse à la lettre de M. André Gareau, voici ce que j'ai à dire au sujet de l'avortement.

J'ai lu votre réponse au Père Johnson et il a fallu que je la relise pour être certain de ce que vous dites. Et en la relisant, une pensée m'est venue dans l'esprit. Hérod quand il a fait mettre à mort les Saints Innocents parce que Le Fils de Dieu naquit et que ce Jésus est le Roi des Juifs. L'orgueil de Hérod en sachant qu'il se ferait prendre son trône par Jésus, voulut éliminer toute compétition.

De même encore, dans l'acceptation de l'avortement, nous voulons éliminer la compétition que ces Innocents nous feront en naissant. Et pourtant, je peux voir partout des couples qui veulent des enfants mais ne peuvent en avoir. Ils seraient heureux d'en adopter mais nos orphelinats sont vides à cause de cette esprit de contraception et d'avortement.

J'aimerai vous faire comprendre une chose. La loi de Dieu qui date de l'an 2000 avant Jésus-Christ sur le mont Sinaï, est encore très valide aujourd'hui. Nous pouvons voir dans nos lois civiles, la plupart de ces lois. Comme par exemple: «Tu ne dois pas mentir... Tu ne dois pas voler le bien d'autrui... Tu ne dois pas tuer...» Mais maintenant que nous avons abolit la peine de mort, pourquoi devons-nous tuer encore? Qui nous donne la vie? Si celui qui nous donne la vie est le Maître de la Vie, c'est lui qui jugera si une vie doit naître ou non. Nous ne devons pas nous faire égaux à Dieu. Nous ne pouvons pas être égaux à Dieu car nous ne sommes pas parfaits. Dieu est parfait.

Je le répète encore. Nous ne sommes pas les Maîtres de la vie. Nous participons dans la création en nous unissant dans le sacrement de mariage. Mais c'est Dieu qui donne une âme et aussi la vie. Cette âme va vivre éternellement et elle sera là au dernier jugement pour faire honte à ceux qui sont pour l'avortement.

En terminant, je demande à Dieu de vous pardonner votre erreur car comme Jésus sur la croix disait et dit encore, «Père, pardonnez-leur car ils ne savent ce qu'ils font.»

Un frère en Jésus-Christ

Jean-Marie Bandet
Boîte Postale 2116
Medley, Alberta
TOA 2M0

Vision dans l'avenir...?

Le fil des ans et des siècles ne se déroule pas toujours suivant la volonté des hommes qui habitent cette terre. Depuis le commencement du monde, le destin, mystérieux et insaisissable, se charge de déjouer les plans les mieux ourdis, démentir les prévisions les mieux calculées.

Ainsi, lorsqu'il y a quelques trois siècles, nos ancêtres fondèrent ce pays qui est le nôtre, au milieu de difficultés et de périls sans nombre, ils étaient loin de se douter qu'ils seraient bientôt «secondés», un siècle plus tard, par les fils d'une autre race, à leur tâche immense. Et ces vainqueurs, en l'occurence Anglais, étaient à leur tour loin de se douter que leur victoire aurait une portée ambiguë et relative. Bien souvent, ils ont dû se sentir un peu comme Napoléon après son entrée victorieuse dans Moscou en flammes: il avait bien vaincu la Russie, mais ce n'était plus que de la terre brûlée et désertée...

Beaucoup d'eau a coulé depuis ces temps héroïques des débuts de la colonie, et il apparaît maintenant de plus en plus évident que notre pays sera bientôt placé devant un défi semblable à celui qu'ont eu à relever nos voisins du sud, les E.U., au siècle dernier, aux prises avec cet incroyable paradoxe qu'était l'esclavage au sein de la plus grande démocratie du monde. Notre défi à nous, c'est cet éternel labyrinthe de deux langues et deux cultures, au coeur d'un pays rude et trop vaste, au climat rigoureux, où la coopération et l'amitié sont des conditions «sine qua non» de survie.

Devant tous ces impondérables qui entrent en jeu dans la croissance de nos villes, de notre peuple, de notre pays, c'est à nous, Canadiens-Français, de jouer nos cartes, et les résultats peuvent en être surprenants... La ville de Québec n'en est-elle pas une excellente illustration? Après la conquête, la langue, la constitution, tout y était rigoureusement britannique. On tolérait «l'habitant» car il était respectueux des lois, soumis envers l'autorité, et en conséquence, *on respectait également sa langue et sa foi, dans* la mesure où ces dernières n'entraient pas en conflit avec l'autorité du temps. Le conquérant ne voyait pas dans «l'habitant» un rival, mais bien un auxiliaire, et vice-versa, et tous ces gens fraternisaient bien plus souvent qu'ils ne se querellaient, malgré leurs profondes différences: ce sont des mère-patries respectives dont venaient presque tous les germes qui ont engendré ces quelques troubles politiques dont fait mention l'Histoire. Néanmoins, malgré ses largesses, le maître du temps ne laissait pas planer de doute sur son autorité, et si une personne éclairée avait pu prédire aux citoyens de Québec d'alors que deux siècles plus tard, ils auraient leur Parlement, leur Assemblée nationale, leur langue officielle, leurs institutions, c'est sûrement avec le plus grand des scepticismes qu'on aurait accueilli ses prédictions...

Mais nos ancêtres n'étaient pas des défaitistes. Au lieu d'aller se réfugier dans quelque village et «ruminer» sur le «bon vieux temps», ils sont restés sur place, et ils ont reconquis leur ville par la patience, la douceur, la foi en Dieu, leur labeur, plus sûrement que s'ils s'étaient livrés à toutes sortes d'acrobaties politiques dont les quelques années qui viennent de s'écouler en ont *été témoins...*

Alors, quand on voit des Québécois « mettre la charrue en avant des boeufs », on se demande ce qu'ils veulent prouver... Notre pays est encore très neuf et rempli de promesses. Dans cinquante ou cent ans d'ici, qui sait, l'Assemblée nationale sera peut- être rendue ici, à Ottawa, et le gouvernement du Canada, à Toronto... c'est le propre de certaines races (et de certains souverains) de vouloir l'unanimité à tout prix, et de s'illusionner jusqu'au dernier instant.

Ainsi, pourquoi « lâcher » maintenant? Les vraies victoires, ce sont les ans qui en ratifient les traités, contrairement aux autres, éphémères et irréelles. Lorsque les fruits de ce pays seront mûrs, l'évidence sera alors visible pour tous, et les intérêts qui s'engageront produiront une telle unanimité, que tout doute sera banni quant au choix à faire.

Canadiens-Français, arrêtons-nous un instant et prenons un long respir: c'est peut-être une nouvelle étape de notre vie nationale qui va commencer.

Bernard Pilon

Le test de l'égalité

Les deux récents jugements de la Cour Suprême du Canada relatifs à la loi 101 du Québec et à une loi du Manitoba de 1980, nous invitent à parodier Blaise Pascal disant: «plaisante vérité qu'une rivière borne: vérité en deçà les Pyrénées, erreur au delà,» puis à dire à notre tour, nous Québécois: plaisante égalité qu'une rivière borne: impudence au deçà l'Outaouais, convenance au delà.

Le plus infamant de toute l'affaire, c'est qu'un esprit parmi les plus avertis comme celui de l'honorable Jacques Flynn, sénateur et ministre de la Justice du Canada de surcroit, puisse venir insinuer publiquement que ces jugements auront des conséquences pratiques pour maintenir le Québec bilingue au bénéfice des Canadiens de langue anglaise, mais jamais pour rendre le Manitoba bilingue au profit des Canadiens de *langue française.*

Les règles fondamentales qui régissent le fonctionnement de ce pays sont injustes. Un Québec bilingue dans un Canada par ailleurs unilingue est inadmissible et intolérable. Le régime linguistique canadien est vicieux, inique et impi. Pourquoi le service de la police de Hull et celui de Montréal doivent-ils continuer d'être bilingues, tandis que le service de la police d'Ottawa et celui de Toronto pourraient demeurer unilingues?

Ce n'est pas seulement criant d'injustice, mais c'est aussi stupide et inutilement coûteux. S'il est vrai que tous les québécois doivent avoir « a working knowledge of French », comme les Ontariens ont nécessairement connu l'anglais pour vivre commodément dans la province voisine, pourquoi le Québec doit-il faire seul les frais du bilinguisme?

L'égalité linguistique est à la fois le fondement et le test de l'égalité à tous égards entre les deux communautés canadiennes.

C'est pourquoi, le mépris dont les francophones ont été les victimes dans ce pays,, justifie les québécois de travailler résolument à leur souveraineté politique.

Arnaud Voyer, avocat
6 rue Villeneuve
Hull (Qué.) J8Y 1L2

Assemblée annuelle de la Régionale de Plamondon

par Silvie Pollard-Kientzel

Une assemblée annuelle entraînante.

Voilà ce qu'ont connu les francophones de Plamondon, vendredi dernier, 25 janvier 1980.

L'assemblée était courte, drôle, d'un entrain extraordinaire, mais révélait pourtant le travail accompli par cette jeune régionale, ne serait-ce que dans le domaine des programmes d'immersion, qui semblent trouver là-bas, bon succès.

Et si M. Reed Gauthier, président de la régionale, a demandé à son auditoire: «Pas de question, s'il-vous-plaît, cela ira plus vite», c'est beaucoup plus parce que chacun savait déjà ce qui avait été fait durant l'année, plutôt que par «dictature», comme il le prétend lui-même...

DES REMERCIEMENTS POUR LE PASSE, ET DE L'ESPOIR POUR L'AVENIR



M. Reed Gauthier, Président de l'ACFA régionale de Plamondon en 1979 et 1980: un homme sans question...



Mme Lena Labonté, secrétaire-trésorière, dont les expressions francophones lui ont mérité bien du succès: «Vous savez, à Plamondon, on est bien voulant...»

Comme chacun des rapports, celui de M. Reed Gauthier, président de l'ACFA régionale de Plamondon, n'a pas été lu à haute voix: «Mon rapport est dans votre dossier, alors vous pourrez le lire quand vous en aurez le temps», a déclaré M. le président.

En une année d'existence, la régionale a bien avancé, et c'est après en avoir remercié l'aide de personnes impliquées aussi bien professionnellement que bénévolement, que M. Gauthier a révélé être satisfait.

«En somme, je suis très content du travail qui s'est fait, et je crois que l'année 1980 va en connaître davantage pour les francophones de ce milieu si riche en culture.»

Et après avoir posé le problème du séparatisme, il ajoutait: «Etre canadien-français ça commence avant tout chez nous, dans l'Ouest, où les gens sont fiers de dire qu'ils peuvent et veulent parler le français.»

RAPPORT FINANCIER: Ils viennent d'où ces sous?

En mai 1979, la régionale de Plamondon possédait 3,912.58 dollars en caisse provenant d'une part de l'ACFA provinciale, et du membership, d'autre part du Carrefour et encore d'artisanats, et d'une personne anonyme. En effet, aussi comique que cela ait paru lors de l'assemblée, la régionale de Plamondon a reçu 117.50 dollars d'on ne sait où...

En fin d'année 1979, il ne restait plus que 16.19 dollars, ceci après les dépenses suivantes: loyer, publicité, fournitures générales pour bureau, Francophonie-Jeunesse, club des pionniers, déplacements et dons de matériel scolaire, ainsi que diverses dépenses faites par le Carrefour.

A noter que l'année financière n'a commencé à Plamondon, qu'en mai dernier, puisque ce n'est qu'à cette époque que la régionale a reçu les différentes subventions.

L'IMMERSION A PLAMONDON: UN SUCCES



M. Jérémie Plamondon, Directeur du Comité d'Education, lui aussi réélu pour 1980: «Je suis content de rapporter que le programme d'immersion va très bien.»

M. Jérémie Plamondon, Président du Comité d'Education de l'ACFA régionale de Plamondon, est entré en poste à l'automne dernier, continuant le travail commencé par M. Roland Ulliac. Le rapport fait, apprend que les programmes d'immersion vont bien et que le comité a d'autres projets pour les améliorer.

«Je suis content de rapporter que le programme d'immersion va très bien. Nous avons un total de 44 élèves inscrits dans le programme, dont 27 dans les grades 1 et 2, et 17 dans les grades 3 et 4...M. Ernie Sehn, Président de la Commission Scolaire vient de confirmer que nous auront une aide (un moniteur de langue) pour assister les professeurs des classes doubles, dès le début de février.»

NOUVEL EXECUTIF DE L'ACFA REGIONALE DE PLAMONDON

Il est à noter que toute personne élue, a été nommée par le comité de nomination, et que l'exécutif est pour ainsi dire le même que celui de 1979, puisque seuls les postes de 1er vice-président, représentant de Lac La Biche et 3ième représentant de Plamondon ont connu un changement.

Notons encore que chacun des membres de ce nouvel exécutif, a été élu par acclamation.

- Président: M. Reed Gauthier
- 1er vice-président: M. André Contant
- 2ième vice-président: Mme Raymonde Ménard
- Secrétaire-Trésorière: Mme Lena Labonté
- Président du Comité D'Education: M. Jérémie Plamondon
- Président du Comité Culturel: M. Alcide Ulliac
- Représentant du Lac La Biche: M. Raymond Bouchard
- Représentant de Normandeau: Mme Aline Turgeon
- Représentant d'Atmore-Gourin: Mme Annette Ulliac
- Représentant de Breynat: M. Réal Germain
- Représentant de Plamondon: Mme Marie Bourassa, Mme Carole Plamondon, M. Jacques Labonté.

Association canadienne-française de l'Alberta

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLEE ANNUELLE PROVINCIALE
qui se tiendra
LE SAMEDI 16 FEVRIER 1980 A 14H30
à la Salle Eldorado de L'HOTEL MACDONALD
10021 avenue Jasper, EDMONTON, Alberta

Cette année, un comité de résolutions a été formé pour recevoir, dans la mesure du possible, les résolutions qui pourraient être délibérées lors de l'assemblée annuelle de l'ACFA.

Vous êtes donc priés de bien vouloir adresser tout avis de motion, au Comité des résolutions, au moins deux semaines avant cette assemblée.

Veuillez envoyer vos résolutions au:

Comité des résolutions
a/s de l'ACFA
10008-109e Rue, pièce 208
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

Bienvenue à tous!

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Lecture du procès-verbal de la dernière réunion
3. Rapport du président
4. Rapport financier
5. Nomination d'un vérificateur
6. Rapport du Comité des Statuts et règlements
7. Rapport du Comité des résolutions
8. Rapport du Comité des candidatures et élection
9. Autres items:
9.1
9.2
9.3
10. Levée de l'assemblée

AMENDEMENTS AUX STATUTS ET REGLEMENTS DE L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANCAISE DE L'ALBERTA

ARTICLE 21. Les employés de l'Association n'auront pas droit de vote au Conseil général et à l'Exécutif provincial.

ARTICLE 21. Les employés de l'Association n'auront pas droit de vote au Conseil général et à l'Exécutif provincial. Il leur sera permis de faire des interventions, sauf pour soumettre ou appuyer des propositions.

ARTICLE 27. A l'assemblée annuelle, les membres présents ont la compétence de/d:
a) délibérer sur les rapports et les propositions qui leur sont présentés et de décider de leur adoption, de leur modification ou de leur rejet;
b) étudier tout ce qui touche à la planification et à l'orientation des activités de l'Association;
c) recevoir le rapport du vérificateur;
d) nommer un vérificateur des comptes qui demeurera en fonction jusqu'à la prochaine assemblée;
e) décider quels organismes ou institutions francophones ont le droit de nommer un délégué au Conseil général;
f) recevoir le rapport du Comité des candidatures tel que prévu par l'article 35;
g) élire ou réélire le président général de l'Association;
h) déterminer le nombre de délégués de chaque nouvelle région au Conseil général;
i) recevoir le rapport du Comité de l'Imprimerie;
j) nommer les membres du Comité de l'Imprimerie;

ARTICLE 27. A l'assemblée annuelle, les membres présents ont la compétence de/d:
a) recevoir le rapport du président;
b) recevoir le rapport du vérificateur;
c) nommer un vérificateur des comptes qui demeurera en fonction jusqu'à la prochaine assemblée;
d) délibérer et voter sur toutes les résolutions touchant à la politique générale et à l'orientation des activités de l'Association;
e) élire ou réélire le président général de l'Association selon la section V-H;
f) modifier s'il y a lieu, les Statuts et règlements de l'ACFA, y compris ratification du nombre de représentants régionaux au Conseil général.

ARTICLE 41-c. Le Conseil général sera formé des personnes suivantes:
c) les représentants des régions: les régions auront droit à un certain nombre de délégués, choisis parmi les membres actifs ou à vie, tel que stipulé dans les paragraphes suivants:
- Conseil régional d'Edmonton: 12 délégués choisis parmi les membres de l'Association de la ville d'Edmonton, de Saint-Albert, Beaumont et autres endroits environnants;
- Conseil régional de Morinville-Legal: 2 délégués des régions de Morinville, Legal, Vimy, Picardville, Fort Saskatchewan, Lamoureux et autres endroits environnants.

ARTICLE 41-c. Le Conseil général sera formé des personnes suivantes:
c) Les représentants des régions: les régions auront droit à un certain nombre de délégués, choisis parmi les membres actifs ou à vie, tel que stipulé dans les paragraphes suivants:
- Conseil régional d'Edmonton: 12 délégués choisis parmi les membres de l'Association de la ville d'Edmonton, de Saint-Albert, Beaumont, Fort Saskatchewan, Lamoureux et autres endroits environnants;
- Conseil régional de Morinville-Legal: 2 délégués des régions de Morinville, Legal, Vimy, Picardville et autres endroits environnants;
- Conseil régional de Plamondon; 1 délégué des régions de Plamondon ou de Lac La Biche;
- Conseil régional de Fort McMurray: 1 délégué de la ville de Fort McMurray et autres endroits environnants.

En cas d'empêchement, un représentant peut déléguer une personne pour le remplacer en autant qu'elle soit munie de la formule appropriée qu'elle obtiendra des secrétariats de l'ACFA.

ARTICLE 41-d. d) les représentants d'organismes ou institutions: chaque organisme ou institution, approuvé(e) par l'assemblée générale, a droit à un délégué.

ARTICLE 41-d. d) les représentants d'organismes ou institutions: chaque organisme ou institution, approuvé(e) par le Conseil général, a droit à un délégué. Ce représentant pourra également déléguer une personne pour le remplacer en autant qu'elle soit munie de la formule appropriée qu'elle obtiendra des secrétariats de l'ACFA.

ARTICLE 41-e. e) Les membres ex-officio: le directeur général, un membre élu par le Comité de l'Imprimerie, le vérificateur, le conseiller juridique, les anciens présidents provinciaux, le directeur du membership et le coordonnateur en éducation.

ARTICLE 41-e. e) les membres ex-officio: le directeur général, le vérificateur, le conseiller juridique, les anciens présidents provinciaux, les directeurs de programmes, les présidents de comités provinciaux et permanents.

ARTICLE 42-b. Les membres du Conseil général seront choisis selon les méthodes suivantes:
b) un mois avant la tenue de l'assemblée générale annuelle des membres, le directeur général invitera par écrit, chacun des organismes et institutions qui ont le droit d'être représentés au Conseil général à lui indiquer le nom de la personne que cet organisme aura choisie comme son délégué. Si cette lettre du directeur général n'a pas été répondue par écrit, avant l'assemblée générale, il sera pris pour acquis que l'organisme en question préfère ne pas être représenté.

ARTICLE 42-b. Les membres du Conseil général seront choisis selon les méthodes suivantes:
b) un mois avant la tenue du premier Conseil général de l'année, le directeur général invitera par écrit, chacun des organismes et institutions qui ont le droit d'être représentés au Conseil général à lui indiquer le nom de la personne que cet organisme aura choisie comme son délégué. Si cette lettre du directeur général n'a pas été répondue par écrit, avant le Conseil général, il sera pris pour acquis que l'organisme en question préfère ne pas être représenté.

ARTICLE 43. Le Conseil général:
k) reçoit au moins une fois par année un rapport de chaque organisme ou institution qui siège au Conseil général selon l'article 41-d.

ARTICLE 43. Le Conseil général:
k) décide quels organismes ou institutions francophones ont le droit de nommer un délégué au Conseil général;
l) reçoit au moins une fois par année un rapport de chaque organisme ou institution qui siège au Conseil général selon l'article 41-d;
m) nomme annuellement le Comité de l'Imprimerie Voyageur Press Ltd. et reçoit le rapport dudit comité à chacune de ses réunions mandatoires;
n) approuve ou rejette la création de tout nouveau Conseil régional et en détermine le nombre de représentants au Conseil général, lequel nombre sera soumis à l'approbation de l'assemblée annuelle.

ARTICLE 48. Auront droit de vote aux réunions du Conseil général:
a) les représentants élus des Conseils régionaux ou leurs substituts officiels;
b) les membres de l'Exécutif provincial;
c) le représentant de chaque organisme provincial approuvé par l'assemblée générale;
d) le président général;
e) les anciens présidents généraux.

ARTICLE 48. Auront droit de vote aux réunions du Conseil général:
a) les membres de l'Exécutif provincial;
b) les représentants élus des conseils régionaux;
c) le représentant de chaque organisme provincial approuvé par le Conseil général;
d) le président général;
e) les anciens présidents généraux;
f) les présidents des comités provinciaux et permanents.

ARTICLE 65. Voici les principales fonctions du directeur général:
a) assister, à titre consultatif seulement, à toutes les réunions de l'Association provinciale;
b) préparer l'ordre du jour des réunions en coopération avec le président;
c) envoyer les convocations;
d) s'assurer de la présence des personnes-ressources nécessaires aux délibérations du Conseil général et de l'Exécutif;
e) rédiger tous les procès-verbaux;
f) servir d'agent de liaison entre les conseils régionaux, le Conseil général et l'Exécutif;
g) remplir les autres fonctions telles que stipulées par les Statuts et règlements de l'Association et selon les directives du Conseil général;
h) être le dépositaire du sceau de l'Association ainsi que de toutes les archives;
i) être le signataire officiel de l'Association pour toutes fins légales;
j) agir comme coordonnateur du Service d'animation sociale de l'Association.

ARTICLE 65. Voici les principales fonctions du directeur général:
a) assister à titre consultatif seulement, à toutes les réunions de l'Association provinciale;
b) voir à la rédaction et à l'expédition des convocations, ordres du jour et procès-verbaux des réunions;
c) s'assurer de la présence des personnes-ressources nécessaires aux délibérations du Conseil général et de l'Exécutif;
d) servir d'agent de liaison entre les conseils régionaux, le Conseil général et l'Exécutif;
e) remplir les autres fonctions telles que stipulées par les Statuts et règlements de l'Association et selon les directives du Conseil général;
f) être le dépositaire du sceau de l'Association ainsi que de toutes les archives;
g) être le signataire officiel de l'Association pour toutes fins légales;
h) voir à la formation des employés;
i) être responsable de l'administration;
j) entretenir des rapports avec les employés et membres de nos associations soeurs;
k) entretenir des relations avec tout corps publique susceptible de nous aider;
l) agir comme responsable du développement communautaire.

ARTICLE 73. Sont nommés annuellement par le nouvel Exécutif de qui ils relèveront:
a) Comité du développement communautaire;
b) Comité du Carrefour;
c) Comité d'éducation;
d) Comité du membership;
e) et tout autre comité que l'on jugera nécessaire d'instituer.

Sont nommés annuellement par l'Assemblée annuelle générale de qui ils relèveront:
a) Comité de l'Imprimerie;
b) et tout autre comité que l'on jugera nécessaire d'instituer.

ARTICLE 73. Sont nommés annuellement par le nouvel Exécutif de qui ils relèveront:
a) Comité du développement communautaire;
b) Comité du Carrefour;
c) Comité d'éducation;
d) Comité du membership;
e) Comité de résolutions;
f) Comité des Statuts et règlements;
g) et tout autre comité que l'on jugera nécessaire d'instituer.

Sont nommés annuellement par le Conseil général de qui ils relèveront:
a) Comité de l'Imprimerie Voyageur Press Ltd ;
b) et tout autre comité que l'on jugera nécessaire d'instituer.

ARTICLE 77. Une région déterminée qui compte 100 membres actifs ou à vie, peut demander à l'assemblée annuelle générale d'être établie selon l'article 8, sous l'administration d'un conseil régional.

ARTICLE 77. Une région déterminée qui compte 100 membres actifs ou à vie, peut demander au Conseil général d'être établie selon l'article 8, sous l'administration d'un conseil régional.

ARTICLE 79. Chaque conseil régional aura droit à un certain nombre de délégués au Conseil général; le nombre de délégués des nouveaux conseils régionaux sera déterminé par l'Assemblée générale annuelle.

ARTICLE 79. Chaque conseil régional aura droit à un nombre de délégués au Conseil général, lequel sera déterminé par le Conseil général et soumis à l'approbation de l'assemblée générale annuelle.

Assemblée annuelle de l'ACFA régionale de Saint-Paul

par Silvie Pollard-Kientzel

C'est au Centre culturel de Saint-Paul que l'Association canadienne-française de l'Alberta, régionale de Saint-Paul tenait, samedi 26 janvier 1980, son assemblée annuelle. Environ 85 personnes y participaient, et la présence de M. Roger Motut, Président de l'ACFA provinciale honorait l'assemblée.

A l'ordre du jour, le rapport de nombreux comités, et la décision de poursuivre le projet du développement du Centre culturel en un musée historique. Enfin, les élections de l'exécutif pour l'année 1980.

Les nombreuses questions en fin des différents rapports animaient l'assemblée à laquelle l'auditoire semblait porter beaucoup d'intérêt.

DE NOMBREUX PROJETS...

Dans son rapport, M. Laval Pelchat, Président de l'ACFA régionale de Saint-Paul, annonçait trois points importants, dont deux appartiennent encore à l'avenir. Tout d'abord l'augmentation du nombre des membres de l'association, puis la position de l'ACFA face au projet des Blés d'Or: «Héritage Franco-Albertain», et enfin, ce qu'il adviendra de Mlle Franco-Albertaine régionale en 1980.

«En 1979, l'effectif des membres de l'ACFA régionale de Saint-Paul est passé à 391, augmentant ainsi de 107 adhésions. Je souligne que notre objectif est de 500.»

«Je félicite maintenant «Les Blés d'Or», pour leur grand projet «Héritage Franco-Albertain», et je leur garantis notre entière collaboration.»

«La gagnante du concours Mlle Franco-Albertaine régionale fut Mlle Marguerite Charest et pour cette année, nous nous proposons d'honorer un pionnier francophone de la région.»



M. Laval Pelchat, Président de l'ACFA régionale de Saint-Paul pour l'année 1980

RAPPORT FINANCIER

Durant l'année 1979, l'ACFA régionale de Saint-Paul a accumulé 35,695.00 dollars provenant de subvention fédérale et de l'ACFA provinciale, des revenus de la Cabane à Sucre, de l'assemblée annuelle, de soirées sociales, de loyers, de raffle et d'intérêts sur épargnes.

Au 31 décembre 1979, la régionale ne comptait plus que 5,854.00 dollars après l'organisation d'activités culturelles, de l'as-

semblée annuelle 1979, du ciné-club, de cours de tissage, après avoir subventionné des groupes culturels, et après avoir déménagé le Carrefour.

RAPPORT DU COMITE D'EDUCATION

Plus que d'un rapport annuel, M. Ghislain Bergeron, président du Comité d'Education, a présenté une longue définition qui devait prévenir l'auditoire de l'existence et des objectifs de ce comité.

«Son rôle (le rôle du Comité d'Education) n'en est pas un de policier auprès des systèmes scolaires, mais bien de collaborateur et de médiateur auprès des parents et des systèmes scolaires... son mandat est de promouvoir l'enseignement de la langue française dans une atmosphère linguistique et culturelle favorable.»

En fait, rien de neuf n'a été entrepris en 1979, mais les francophones de Saint-Paul ont pu jouir d'une bonne continuation dans le domaine de l'éducation.

«Pendant la dernière année, le comité a consacré la majeure partie de son temps à la mise en marche d'un programme qui a pour but de terminer le sondage de l'ACFA régionale qui avait été commencé en 1975.»



M. Ghislain Bergeron, Président du Comité d'Education

LE BUT DU COMITE DE LA CABANE A SUCRE A ETE ATTEINT

C'est en tout cas bien l'avis de M. Louis Bisson, Président du Comité de la Cabane à Sucre.

«Je crois que l'an passé notre principal but fut atteint, et nous ferons notre possible pour qu'il en soit ainsi encore cette année.»

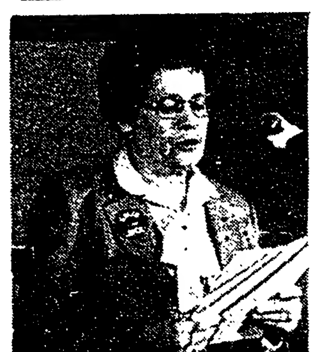
Peu avant cette déclaration, M. Bisson avait défini: «Notre but n'est pas de faire de l'argent, mais bien de réussir une journée francophone tout en donnant aux familles entières l'occasion de s'amuser en français dans une de nos traditions qui nous est chère.»



M. Louis Bisson, Président du Comité de la Cabane à Sucre



Mme Fernande Bergeron, coordonnatrice régionale



Mme Juliette Lafleur, Présidente du Comité du Centre culturel

LE CENTRE CULTUREL DE SAINT-PAUL: UN SITE HISTORIQUE RECONNU

Il y a un peu plus d'un an maintenant, le Centre culturel de Saint-Paul était reconnu «site historique». Et depuis, le comité de ce centre en a élaboré la planification de l'utilisation future des locaux.

Mme Juliette Lafleur, Présidente du Comité du Centre culturel a profité de l'assemblée annuelle de l'ACFA régionale pour expliquer le projet:

«Au 1er étage, il y aura le musée avec archives, la salle d'expositions, le Carrefour, des boutiques d'artisanat et les bureaux.

Notons que le premier étage est en fait, comme l'a expliqué Mme Lafleur, le rez-de-chaussée.

Le sous-sol sera réservé à la salle de répétitions et à la salle de réceptions et réunions, alors que le 2ième étage offrira une autre salle de réunions, une salle pour les Blés d'Or et leur projet «Héritage Franco-Albertain», une salle pour d'autres groupes, tels les scouts, Francophonie-Jeunesse, etc..., et enfin une salle où sera amassé l'équipement (armoires pour costumes, orchestre...).»

Ajoutons simplement que le Centre culturel est propriété de la commission scolaire de Saint-Paul, qui le loue sous un bail de 10 ans renouvelable.

DEUX EXPERTS IMPRESSIONNES PAR LE CARREFOUR DE SAINT-PAUL...

Mme Fernande Bergeron, coordonnatrice, s'est chargée de lire le rapport du Carrefour. Une amélioration certaine tant dans l'inventaire que dans la vente, un déménagement en avril dernier, et un emprunt auprès de Mgr Raymond Roy pour une cause bien précise, voilà les points marquants de l'année 1979 pour la librairie francaise de Saint-Paul.

«Notre inventaire a augmenté cette année de 19%, et nos ventes de 16%. Nous remercions très spécialement Monseigneur Roy qui nous a prêté 1,000.00 dollars afin de pouvoir continuer le service de vente d'objets pieux... En avril, le Carrefour a déménagé dans un local plus grand...»

« En novembre, nous avons eu la visite de Mlle Lafrenière accompagnée de deux experts de la province du Québec... et nous sommes très fiers de vous dire qu'ils ont été très impressionnés par le Carrefour de Saint-Paul.»

UN NOUVEAU COMITE: LE COMITE DE SPECTACLE



Mme Louise Joly: «Notre saison commencera le 2 février prochain.»

Tout nouvellement formé, ce comité n'a pas, encore, réalisé quoi que ce soit, puisque sa saison 1979 - 1980, ne débutera en fait que le 2 février 1980. Il a, par contre, beaucoup travaillé depuis sa formation, à son organisation, et en voici maintenant les fruits:

«Nous avons organisé une saison de trois spectacles pour l'année 1979 - 1980, qui débutera le 2 février. Formé à l'automne 1979, le Comité de spectacle est composé de représentants du Cercle Dramatique, de l'ACFA, des Blés d'Or, des Goélands et de toute autre personne intéressée. Il a pour objectif de parrainer les artistes francophones qui veulent venir présenter un spectacle à Saint-Paul.»

(à suivre dans la prochaine édition)

Quatrième festival culturel d'hiver

à la Faculté Saint-Jean

par Luce Bossé

L'organisation du quatrième festival culturel d'hiver de la Faculté St-Jean est en marche. Celui-ci se déroulera officiellement du 31 janvier au 2 février. Quelques activités internes ont eu lieu pendant la semaine du 28 janvier.

Le mardi, 29 janvier, la chorale de la Faculté donnait un mini- spectacle à l'heure de répétition habituelle. A compter de mardi et les autres jours, une bobine de la série «la veillée des veillées» était présentée au salon des étudiants. Jeudi le 31 janvier, un séminaire sur le fartage (cirage) en ski de fond sera donné. Puis, également jeudi, un café- chantant est offert par la compagnie des Jeunes Travailleurs au salon des étudiants à 20h00. De la bière, du café gratuit et un goûter seront servis, le coût d'entrée est de deux dollars. On aura l'opportunité de s'y détendre, écouter de la musique, en faire, lire un poème et giguer. Quelques musiciens et chanteurs y sont invités, Joanne Martineau, Danièle Fortier, Roland Poirier et deux musiciens de Bretagne. Une soirée pleine de chaleur en plein hiver!

Vendredi le premier février, ce sera le rallye des étudiants de la Faculté au Hub Mall du campus ouest à 15h30. Les étudiants se promettent un ralliement de classe comme l'an passé. La Chorale, les Girandoles et une meute d'étudiants manifesteront leur joie de vivre à leurs confrères de l'autre campus. Ils apporteront leurs affiches publicitaires pour promouvoir le bilinguisme et aussi leur violonneux, André Szaskiewicz. A 19h00, la dernière main sera mise sur les sculptures de glace qui auront été en construction au côté ouest de la résidence depuis le début de la semaine.

Samedi le 2 février, il y aura des compétitions en plein air au courant de l'après-midi de 13h00 à 17h00: ski de fond, raquettes, ballon-balai sur neige et autres, apportez votre équipement. Il y aura aussi du chocolat chaud et des chiens chauds; tout le monde peut participer, les grands, les petits et les moyens. Des prix seront distribués, mais l'important est d'impliquer et d'initier les gens aux plaisirs des sports d'hiver.

Pendant la soirée, un grand feu de joie sera allumé dans le champ du collège. Il est à noter que la plupart des activités sont organisées dans un cadre interne à la Faculté, mais les portes sont ouvertes au grand public.

Le coordonnateur de ce festival culturel est Pierre Lamoureux et une réalisation de Barrett Pashak et la cité étudiante de la Faculté St-Jean.

Un événement important qui devrait être couvert?

Communiquez avec votre correspondant local:

CALGARY: Véronique Launais - 266-3703
EDMONTON: Luce Bossé - 488-0077
MORINVILLE: Louis Leclair - 939-2873
RED DEER: Kathy Lougheed - 364-3985



Des changements au plan d'action en éducation

par Luce Bossé

Samedi, le 19 janvier 1980, a eu lieu une réunion du comité d'éducation provincial en la salle de conférence de l'ACFA.

M. Gérard Moquin présidait la réunion en l'absence du premier vice-président et du président. Après l'adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la réunion du 26 mai 1979, M. Alain Nogue directeur au bureau de l'éducation à l'ACFA a expliqué brièvement les politiques de l'ACFA en matière d'éducation. «La politique n'est pas rigide», déclare M. Nogue, «elle peut se transformer en cours de route avec les changements apportés par le comité d'éducation, l'exécutif de l'ACFA ou le conseil régional.» Cette politique couvre neuf points: 1) but de l'éducation française pour les albertains; 2) le droit à l'éducation française; 3) l'homogénéité; 4) le rôle du gouvernement albertain; 5) la disponibilité des programmes en français; 6) l'accès aux programmes bilingues; 7) services du ministère de l'éducation; 8) disponibilité et préparation des professeurs 9) le financement.


M. Alain Nogue: «En général, les dossiers avancent très rapidement.»

LE PROBLEME DE L'HOMOGENEITE

Puis, une discussion a suivi sur le problème de l'homogénéité. Lors d'une tournée d'information dans les régions, trois définitions de l'homogénéité ont été proposées. La première, touchant le racisme, école complètement canadienne-française au niveau des valeurs et de la culture, enfants exclusivement francophones. La seconde, serait un regroupement d'enfants étudiant en français au niveau de la langue seulement. La troisième, une homogénéité au niveau des attentes des parents, linguistiques et culturelles. Un consensus a été obtenu autour de la troisième; peu importe l'origine ethnique des parents, vu que leurs attentes se rejoignent, qu'ils veulent une même dimension linguistique et culturelle. «On a encore beaucoup de chemin à faire dans cette définition de ce qu'est l'école française,» remarque M. Nogue, «nous avons fait du progrès. Avant, vingt minutes de français par jour suffisait. Maintenant, on parle d'ambiance française, de regroupement homogène et de programmes entièrement français.» La position de l'ACFA face à cette définition est la suivante: «Chaque albertain a droit à une éducation en français.»

BONNE ENTENTE AVEC LE MINISTRE DE L'EDUCATION

M. Nogue a par la suite fait un survol du travail accompli depuis la réunion du 26 mai 1979. «En général, les dossiers avancent très rapidement,» souligne M. Nogue, « à l'heure actuelle, surtout les dossiers concernant la disponibilité de l'éducation française, accès à l'éducation française dont grands changements au niveau des transports et la certification des professeurs.» Il y a également une très bonne entente qui existe entre l'ACFA et le Ministre de l'Education, M. David King.

DANS LES REGIONS...

Chaque représentant des régions et chaque délégué d'organismes qui étaient présents à la réunion ont soumis au conseil un résumé de ce qui s'était accompli et de ce qui est en voie d'accomplissement. Différentes informations furent divulguées; M. Marcel Lizée, représentant de Lethbridge a annoncé qu'il y avait eu un nouveau programme d'établi. Mme Marie-Claire Champagne, représentante de Bonnyville a annoncé que leur comité se proposait de soumettre un mémoire en février, et M. Raymond Malo de Red Deer a annoncé la formation de leur comité d'éducation en septembre dernier,, et a fait part de leur plan d'action. A partir de ce conseil, un comité pour les classes d'immersion françaises a été formé. Un mémoire a été rédigé pour présenter aux commissions scolaires leur demande de deux points d'entrée, l'un au niveau du jardin d'enfance et l'autre à la deuxième année. Celui de la deuxième année est demandé parce qu'il y a environ une quarantaine d'élèves intéressés à s'y inscrire en septembre 80.


Mme Marie-Claire Champagne, élue présidente du comité d'éducation provinciale.

Un autre pas dans la lutte pour garantir l'accès à l'éducation française a été accompli; finalement, M. Adrien Bussière, représentant du Ministère de l'Education, s'est fait tirer les vers du nez. Il a annoncé: «On considère de subventionner les conseils scolaires qui signent une entente avec la corporation du Collège Mathieu en Saskatchewan où l'on offre une éducation de qualité en français.» Il a également annoncé que tous les postes ont été comblés sauf un à la section des langues au ministère, où M. Phillip Lamoureux est le directeur, et M. Bussière le directeur- adjoint pour la programmation. Ce poste vacant causerait un problème de classification semble-t-il. Cela ralentit à l'heure actuelle le travail car on doit le réorienter à travers les postes existants.

M. Rob Karthauss, représentant du Ministère de l'Education Supérieure, a déclaré de son côté que l'entente fédérale-provinciale pour les paiements formulaires n'a pas été signée et étant donné la situation politique assez floue, cela n'est pas prêt d'être fait.

Le comité a annoncé ses ateliers à Rond-Point 80 qui auront lieu le 16 février. Le premier se tiendra de 9 heures 30 à 10 heures 30 et le second de 10 heures 45 à 11 heures 45. Ces ateliers en seront d'information, présenter les objectifs du nouveau plan d'action et les activités de l'ACFA en matière d'éducation. Ceux-ci dans le but de recevoir le pouls du public face au fonctionnement de ce secteur.

DES CHANGEMENTS AU PLAN D'ACTION

Pour terminer, M. Nogue a présenté au comité le plan d'action revisé. Celui-ci est encore à l'état expérimental, n'ayant pas encore été approuvé par l'exécutif. Le but se lit comme suit:

- Faire accepter par tous les agents en éducation et à tous les niveaux la thèse que l'éducation française avec dimension culturelle canadienne-française soit un phénomène normal et répandu en Alberta.


M. Denis Meilleur, représentant de Calgary, élu vice-président.

Le comité s'est élu deux nouveaux membres à l'exécutif. Mme Marie-Claire Champagne, présidente qui représente le conseil régional de Bonnyville et M. Denis Meilleur, vice-président et représentant du conseil régional de Calgary.



Des directeurs bilingues pour certaines écoles bilingues de Calgary

par Véronique Launais

Le 22 janvier, une rencontre des parents d'élèves bilingues s'est tenue à l'école St-Mary. La rencontre a commencé par un court spectacle donné par les «Gigueurs de Calgary»; les parents et professeurs se sont ensuite réunis afin de discuter certains points importants; cette réunion a été suivie d'une soirée vins et fromages.

Le programme bilingue de l'école St-Mary va du grade 7 au grade 11; l'année prochaine ce programme couvrira aussi le grade 12. Soixante-dix personnes environ ont participé à la rencontre du 22 janvier; il y avait là les parents d'élèves bilingues, certains professeurs, le directeur de l'école St-Mary, M. Greenwald, M. Colin Campbell qui est président du groupe des parents d'élèves bilingues, Mme Thérèse Lebel et Mary Guiffre, toutes deux coordonnatrices de ce groupe et Eleen Johnson, secrétaire.

RAPPORTS «PROFESSEURS BILINGUES - PARENTS»

La relation «professeurs-parents» doit se maintenir et les liens doivent se raffermir. Ainsi des réunions comme celle du 22 janvier ont été et seront organisées régulièrement. Les rencontres pourront parfois être suivies d'une soirée sociale telle qu'une soirée «vins et fromages» afin que les parents puissent rencontrer et mieux connaître les professeurs et les personnes responsables de l'école St-Mary.

COMMENT ENRICHIR LE PROGRAMME BILINGUE

«Il faut que le français devienne une langue vivante», a déclaré Mme T. Lebel, «il ne faut pas que ce soit une langue ou les élèves n'apprennent qu'en lisant des livres.» En effet, la langue orale ou parlée a un caractère instantané; elle est beaucoup plus vivante et a tendance à se transformer. La langue écrite, au contraire, est stable et ne suit pas toujours les changements linguistiques. Pour permettre aux élèves de St-Mary de mieux parler le français et d'être plus attirés par cette langue, certaines idées ont été lancées: La mise en place de pièces de théâtre pour enfants, la participation à des chorales, des rencontres avec des jeunes francophones... Ainsi que l'a expliqué Marguerite Dodds-Bélanger qui s'occupe des «Gigueurs de Calgary», il est dommage qu'après plusieurs années d'études du français, les enfants ne connaissent aucune chanson ou aucune danse française ou canadienne-française... Un projet a été mis à jour: les parents d'élèves bilingues et leurs enfants sont invités à assister à une messe de baptême en français qui aura lieu le 10 février à midi, à l'église Sainte-Famille.

PROGRAMMES D'ECHANGES POUR ELEVES
BOURSES POUR ETUDIANTS ET PROFESSEURS

Peu de renseignements ne sont jusqu'à présent connus en ce qui concerne les programmes d'échange. Cette année encore certaines activités se renouvelleront: les camps d'été, les visites inter-provinciales, le programme «Hospitalité Canada»... En ce qui concerne les bourses, les renseignements et demandes à ce sujet, ne seront disponibles qu'à partir de mars 1980.

RECOMMANDATIONS DU COMITE DE TRAVAIL

Les deux recommandations suivantes proposées en 1979 et acceptées par la Commission Scolaire, sont en application:

-L'ouverture d'un programme bilingue pour le grade 1 dans le quartier de Forest Lawn.
- La nomination de directeurs bilingues à la tête de certaines écoles bilingues de Calgary.

Les recommandations suivantes ont été proposées lors de la réunion du 16 janvier 1980 et viennent d'être approuvées par la Commission Scolaire:
- Contrairement à la proposition faite en 1979, l'école St-Charles ne changera pas d'emplacement.
- Une somme de 2,000.00 dollars a été allouée par la Commission Scolaire, afin de couvrir les frais des programmes d'études qui se passent en été et auxquels les professeurs bilingues participent.
- Une partie du budget 1980 de la Commission Scolaire sera accordée en vue d'engager à plein temps une personne responsable qui ne s'occupera que des programmes bilingues.

Enfin, les parents d'élèves bilingues de St-Mary sont encouragés à se rapprocher d'autres organisations telles que «La Société Française», «L'Alliance Française», «La Canadian Parents for French.», «La S.F.C.C.» et «La Librairie du Carrefour».

Première activité du Groupactif

par Véronique Launais

La première activité projetée par le groupe des jeunes de Calgary a eu lieu comme prévu le vendredi 25 janvier à Bragg Creek. Il s'agissait d'une promenade en traîneau suivie d'un repas canadien-français et d'une soirée dansante. Quarante personnes ont participé à la promenade en traîneau. Cette promenade a commencé à 8h30 et a duré environ une heure. Malgré le froid (-25c), cette promenade a été très gaie: quelques chutes, de nombreuses batailles dans la neige et beaucoup de chansons françaises. Les participants se sont ensuite réunis dans un chalet du Camp Caducasu de Bragg Creek où un savoureux dîner composé de tourtières, de fèves, de salade et de beignets leur a été servi. Le nombre des participants à ce repas et pour la soirée était plus élevé: il y avait 85 jeunes... La soirée s'est poursuivie jusqu'à une heure du matin.

Nous tenons à remercier Françoise Brigliadori, Céline Saint-Arnaud, Anne Lebuis, Louis-Paul Woods, Marie-Claude Naud, Guy Choquet: La Société Franco-canadienne de Calgary et le Groupactif

Le Rond-Point 80 c'est pour bientôt

Reconnaître le droit à l'auto-détermination

par Luce Bossé

Un comité pour contester la pétition «d'un groupe de canadiens à un autre» et défendre les droits du Québec à l'autodétermination a été formé à Edmonton.

Le groupe n'a pas encore entrepris d'actions comme tel et n'est pas connu officiellement de tous. Jusqu'à maintenant on y compte environ dix membres pour la plupart anglophones dont un francophone, Michel Gagnon, Québécois d'origine. M. Gagnon parle en tant qu'albertain résidant ici depuis trois ans. Ce comité de citoyens est composé de membres de la communauté ukrainienne, de membres du NDP et de gens de syndicats. Le groupe en est un de pression et ne se considère pas comme apolitique. Ils veulent simplement que l'on reconnaisse le droit aux québécois de se choisir un gouvernement, car ils ne sont pas seulement une culture mais aussi une nation. «Nous voulons éviter l'intimidation», déclare M. Gagnon, «le point le plus important, que nous contestons est cette propagande pro-fédéraliste pour justifier le statu quo au Canada.»

Le comité ne se dit pas en faveur du référendum, ils désirent mettre de l'emphase sur le droit linguistique et contrecarrer la propagande. «Nous ne sommes pas contre l'idée d'humanisme de la pétition,» souligne M. Gagnon, «nous voulons amener certains syndicats tel que AFL à reconnaître le droit du Québec à l'autodétermination.» Le groupe désire également amener la chancelière de l'Université, Mme Jean Forest, à débattre lors d'une réunion ce qu'elle entend par unité canadienne.

Pour ceux qui ne sont pas au courant de la pétition, voici les objectifs généraux:

- remarquant les signes grandissant d'une division au sein du Canada, le groupe s'est réuni à Charlottetown, IPE afin de promouvoir l'unité de notre pays.
- des décisions mettant en jeu l'avenir d'un pays, décisions qui peuvent influencer cette génération et celles qui suivront, ne doivent pas être prises sans en prendre considération.
- invitation à tous les québécois de notre famille canadienne à demeurer canadiens et à continuer à bâtir ce Canada magnifique.

Cette pétition sera distribuée dans tous les foyers par l'intermédiaire de trois compagnies d'utilités albertaines: Alberta Power Ltd., Canadian Western Natural Gas Company Ltd. et Northwestern Utilities Ltd.

M. Peter Lougheed a endossé la campagne le 13 décembre 1979 et a déclaré que la semaine du 3 au 9 février est désignée: «La Semaine de l'Unité canadienne,» en Alberta. Des centaines de mille signatures ont été accumulées et seront distribuées au Québec avant le référendum.

Le comité s'objecte à cette pétition dans le but d'ouvrir les yeux à toute minorité ethnique, qu'elle soit francophone ou autre. Ils désirent faire réfléchir les gens à leur situation linguistique, pour que leur langue continue d'être reconnue officiellement. Des moyens de pression de ce genre pourraient être utilisés contre eux un jour.

Le groupe se réunit tous les jeudi soirs au SUB, chambre 280 et lance l'invitation à tous les intéressés.

A l'affiche à «La Boite à Popicos» «FASCINEMA»

par Luce Bossé

« Fascinéma » est la première pièce de théâtre franco-albertaine écrite pour les enfants et qui fera la tournée des écoles. Ce titre est la contraction de deux mots bien fascinants pour les enfants, «Fables» et «Cinéma.» L'adaptation des fables de Jean de Lafontaine a été écrite par Suzette Lagacé-Aubin, directrice artistique de La Boîte à Popicos.

La scène se passe dans un parc, deux jeunes filles du nom de Todore (Suzette) et Tipire (Ruth Beauchemin) se disputent au sujet des fables de Lafontaine. Suzette a voulu donner à chacun de ses personnages les traits de caractère d'un animal. Todore représente la mouche, elle aime taquiner, faire languir les gens et se faire supplier. C'est la petite intellectuelle, qui aime étudier et jouer aux échecs. Tipire incarne le chat; ce n'est pas la petite fille académique, elle est plutôt curieuse, aventurière et aime jouer. Lors de leur dispute, Réal le réalisateur de films (Gilles Denis) observe et décide que les deux jeunes filles et les fables de Lafontaine sont un sujet de film extraordinaire. Réal est un lion, gracieux, féroce, doux et excentrique tout à la fois. Puis, vient Réginald l'original directeur de production (Marc Doré) qui lui, doit se trouver une équipe technique. A ce moment-là, la participation des enfants entre en jeu. Marc choisit des enfants pour être soit caméraman, perchiste, poudreuse et plusieurs autres. Réginald a les caractéristiques du chien, c'est lui l'ami des enfants tout au long de la pièce, il aime travailler et est très organisé.

Donc, la pièce a deux buts principaux. Elle montre les différents aspects techniques nécessaires à la réalisation d'un film. Elle révèle également toute la beauté et la pertinence des fables de Jean de Lafontaine. Le vocabulaire est simple, tous les mots nouveaux sont bien expliqués et répétés à plusieurs reprises. La pièce



Ici, l'équipe de la Boite à Popicos: Ruth Beauchemin, Gilles Denis, Suzette Lagacé-Aubin et Marc Doré.

contient deux fables principales, «Le renard et le corbeau» et «Le lièvre et la tortue», ainsi que quelques morales tirées des autres fables et bien appliquées à certaines situations. Todore connaît toutes les fables et les prend pour acquis, mais à la fin de la pièce après les avoir appliquées, elle les comprend mieux et Tipire de son côté a vécu différentes situations qu'elle apprécie car elle a besoin de voir et vivre quelque chose pour le croire.

La tournée dans les écoles s'effectuera du 4 au 19 février, et la troupe se rendra à Fort Mc Murray le 2 mars. Les ateliers dans les classes ont débuté le 21 janvier pour bien présenter le contexte et le vocabulaire aux enfants.

Pour la première fois, la mise en scène est assurée par quelqu'un de l'extérieur de la troupe. Stephen Heatley, enseigne l'improvisation à l'Université de l'Alberta, et on a pu apprécier son travail l'an dernier lorsqu'il a monté «Bonjour là bonjour», de Michel Tremblay.

Le décor sera une conception de Cécile Szaskiewicz et une réalisation de toute l'équipe. Pour ce qui est des costumes, ils sont dessinés par Ruth Beauchemin et réalisés par tous.

«Kikérikiste»: spectacle sur l'amitié

Du Centre National des Arts

par Luce Bossé

L'Hexagone, compagnie professionnelle de tournée dans les écoles primaires et secondaires du Canada, a franchi cette année une nouvelle étape: son premier voyage à l'ouest du Manitoba. Comme à chaque année, l'Hexagone présentera deux pièces en tournée: «Kikérikiste» pour les enfants de 5 à 12 ans et «Zone» de Marcel Dubé pour les écoles secondaires.

Kikérikiste de Paul Maar a été présenté à l'école Holyrood d'Edmonton, mercredi le 23 janvier, devant deux cent élèves de maternelle à quatrième année immersion.

C'est un spectacle sur l'amitié entre deux clowns, amitié du fort et du faible en quelque sorte. Les personnages, Bartholoméus et Grenouille croient: «Qu'on s'ennuie bien trop quand on est seul»...Ils se construisent une amitié avec des paroles et des gestes, des démissions et des accords. C'est l'histoire d'une amitié à continuer malgré le mensonge, l'envie, la jalousie, la colère et l'individualisme.



« On s'ennuie bien trop quand on est seul...»

Kikérikiste est habituellement un spectacle de deux heures, mais a été coupé à une heure pour les besoins de l'adaptation au niveau école. Dommage sans doute, car le texte est déjà difficile à comprendre pour des enfants de maternelle immersion qui n'ont peut-être que quelques cinquante mots d'acquis dans leur vocabulaire français. Des grands mots, comme Kikérikiste reviennent à l'occasion; parfois ils sont la contraction de deux mots déjà compliqués à retenir. Le mot Kikérikiste en soi ne signifie rien, l'enfant lui donne la signification qu'il désire, mais reste à savoir si il peut arriver à retenir le mot lui-même. Le texte n'est pas approprié pour le niveau de langage des enfants; il le serait pour des enfants entièrement francophones, mais en classe immersion la compréhension n'est pas la même.

Par contre, certains mots comme des couleurs ou des positions sont expliqués clairement à l'aide d'objets ou de gestes; toute la pièce aurait dû être orientée dans ce sens. Certains mots étrangers sont restés en suspens.

Un autre aspect est assez difficile à saisir; ce sont les personnages du cirque qui font leur apparition à l'occasion, parfois avec une réplique et d'autres muets. On se demande en quoi consiste leur rôle. Sont-ils simplement observateurs de la scène qui se déroule, ceci n'est sûrement pas clair aux yeux des enfants. Le seul personnage du cirque qui y a sa place est l'homme à la grosse caisse; il possède un texte et entre en contact avec les deux clowns; il ne fait pas que défiler sur l'arrière- scène comme le Pierrot et le directeur de cirque.

EFFET VISUEL AGREABLE

L'effet visuel est agréable. Le décor est simple et les costumes sont de couleurs très attrayantes pour l'oeil. Les clowns sont beaux, avec leurs perruques et leurs masques expressifs. L'un chic et bourgeois, un peu vaniteux même; l'autre simple et naïf. Les comédiens ont un grand potentiel d'interprétation et s'y donne également à coeur joie; souplesse dans leur mouvement, projection de voix excellente et un naturel indéniable grâce à leur facilité d'entrer dans la peau de leur personnage.

AUCUNE PARTICIPATION DES ENFANTS

Chose regrettable, on ne requiert aucune participation des enfants. Pas une seule question, une chanson à la fin du spectacle que les enfants auraient volontiers chanter avec leurs clowns.

Les comédiens sont: Alain Kemeid, Denise Ménard, Ghyslain Filion et Bertrand Roy. Les décors et les costumes sont de Meredith Caron. La régie est assurée par Clarisse Choquette et Pierre Miron en est l'assistant-régisseur. La tournée est de cinq mois et s'effectuera à travers l'Ouest, de Vancouver à Ottawa.



Public Works Canada Travaux publics Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur des services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce 200, 2e étage, 9925-109e Rue, Edmonton, Alberta (Tél: (403) 425-7083) seront reçues jusqu'à l'heure et la date déterminées. On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux annoncés ci-dessous, sur versement du dépôt exigible.

Projet No. 652572-DR-003
CONTRAT DE NETTOYAGE
BUREAU DE POSTE
WABAMUM, ALBERTA

Date limite: 11:30 A.M. (M.S.T.)
le 14 février 1980
Dépôt: Nil

Les documents de soumissions peuvent être obtenus aux endroits suivants:

Pièce 200, 9925-109e Rue, Edmonton, Alberta
et sont disponibles du Maître des Postes, Wabamun, Alberta.

Projet No. 652669-DR-001
CONTRAT DE NETTOYAGE
BUREAU DE POSTE
SMOKY LAKE, ALBERTA

Date limite: 11:30 A.M. (M.S.T.)
le 14 février 1980
Dépôt: Nil

Les documents de soumissions peuvent être obtenus aux endroits suivants:

Pièce 200, 2e étage, 9925-109e Rue, Edmonton, Alberta
et sont disponibles du Maître des Postes, Smoky Lake, Alberta.

INSTRUCTIONS

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Augmentation des effectifs chez les scouts

par Luce Bossé

Samedi dernier le 26 janvier, a eu lieu une réunion de district de l'Association des Scouts, incluant les régions de Rivière-la-Paix, de St-Paul, de Bonnyville et d'Edmonton.

Les points qui ont été discutés en réunion sont les suivants: 1) Les effectifs du recensement de 1979-80 qui se chiffrent à 324 comparativement à l'année 78-79 qui était de 255. 2) Discussion d'un plan de développement du scoutisme francophone qui s'étendrait de 1979 à 83. Ce plan est proposé par la ASC pour les quatre provinces de l'ouest. L'Association du district de l'Alberta accepte d'étudier ce projet et si le besoin se présente, embaucher une personne temporairement pour aider dans cette étude. 3) Participation à Rond-Point 80, atelier le 17 février. 4) Discussion sur les sessions de formation qui ont été données en 79; la phase un, première session est complétée, soit un stage d'orientation pour le conseil d'administration et une session d'initiation pour le conseil d'animation. La deuxième session de la phase un, se donnera à Falher les 7 - 8 et 9 mars. 5) Semaine du scoutisme qui se tiendra du 17 au 23 février. 6) Un camp sera planifié pour formateurs, animateurs et chefs de groupe et aura lieu probablement en mai. 7) Assemblée annuelle de ASC district Alberta aura lieu le 19 avril 1980, tous les membres, parents d'enfants et amis sont invités à y assister.



Le samedi, 26 janvier, a eu lieu une réunion de district de l'Association des Scouts.

Meilleur vendeur de Carda René Amyotte

par Luce Bossé

M. René Amyotte, vendeur pour Carda depuis trois ans, s'est encore vu attribuer cette année le titre de meilleur vendeur. Il a un chiffre de vente d'environ un demi million pour l'année 79,

Lorsque l'on parle de meilleur vendeur, c'est le premier en chiffres, le plus efficace. Pour l'année qui vient de s'écouler, M. Amyotte a vendu surtout dans le domaine des maisons mais il se spécialise dans le commercial et le résidentiel. Les clients de M. Amyotte sont à 60% près francophones. La majorité cherche à s'établir près du Collège St-Jean, là où tous les services francophones sont faciles d'accès.



«J'ai toujours eu le goût d'être dans les affaires,» déclare M. René Ayotte.

M. Amyotte aime bien son emploi, «cela demande beaucoup, mais c'est un service où l'on peut rencontrer bien des gens intéressants.» Il réussit à vendre une ou deux maisons par mois, dépendamment du nombre d'acheteurs et du coût. Le terrain est le plus cher, cela va chercher jusqu'à onze dollars du pied carré et pour la maison de quarante à quarante-cinq dollars du pied carré. Depuis octobre, les ventes avaient baissé considérablement vu la hausse des intérêts à 15%, mais il y a eu stabilisation depuis.

M. Amyotte est originaire de Mallaig et a déjà fait quelques investissements dans les immeubles pour lui-même. Il a demeuré à St-Paul pendant onze ans et y faisait la livraison de courrier. Puis, en 1970, il a obtenu sa licence de vendeur à Edmonton et s'est mis dans le métier à temps perdu, simple intérêt personnel. «J'ai toujours eu le goût d'être dans les affaires,» remarque M. Amyotte, «je suis le pionnier des ventes à Carda, j'y suis depuis le début.» L'objectif de M. Amyotte est de toujours surpasser les ventes de l'an précédent.

Pour être bon vendeur, cela nécessite quelques aptitudes et qualités, M. Amyotte semble les posséder. «Apparamment que j'ai changé,» souligne celui-ci, «il faut avoir de l'humour, être sympathique. Il est très important d'être confiant en soi et connaître notre affaire afin de gagner la confiance du client.» Cela demande également beaucoup d'organisation, de motivation et de disponibilité pour s'établir une clientèle et se faire connaître.

LE FRANÇAIS: ÇA VA?

par Pierre Monod

Et si nous parlions un peu du froid? Ne confondons pas froidure et froideur; la froidure, terme plutôt vieilli, se rapporte au temps, par exemple: «la froidure de l'hiver» ou «l'hiver est le temps de froidure», alors que la froideur est une absence visible de sensibilité, par exemple: «L'assemblée a reçu le discours de Monsieur Trudeau avec froideur». Le mot frigidité», trouve aussi son origine dans le froid mais on l'applique généralement aux êtres féminins (pourquoi?) qui restent insensibles à des marques d'amour, c'est ainsi que l'on dira: «Cette femme est totalement frigide, elle est d'une frigidité totale.» à ne pas confondre avec l'émotivité ou la sensibilité dont il est question dans une phrase telle que: «Elle est restée très froide avec lui.»

En automne, on note que la température fraîchit, le temps se rafraîchit, les soirées fraîchissent ou rafraîchissent; on utilise donc indifféremment les verbes «fraîchir», «rafraîchir» ou même «se rafraîchir». On dira que le temps est frais ou que la température est fraîche - remarquez que seul «frais» ne prend pas d'accent circonflexe - ou que la fraîcheur de la nuit est bienfaisante après les chaleurs de l'été; familièrement, quelqu'un remarquera qu'il commence à faire frisquet. Lorsque la température se met à baisser, que le temps refroidit ou se refroidit, c'est qu'on va vers l'hiver; au figuré on dit aussi: «Il était arrivé plein d'espoir mais l'accueil de Juliette l'a refroidi» ou «Son ardeur s'est refroidie lorsqu'il a compris la tactique de son adversaire.» Dans le sens de «prendre froid», on emploiera aussi «se refroidir», ainsi: «Faites attention à ne pas vous refroidir en enlevant votre toque.» Ainsi, le mot «refroidissement» s'applique autant à un abaissement de la température. «On n'attendait pas un pareil refroidissement de la température» qu'à celui des sentiments: «le refroidissement dans les relations entre l'U.R.S.S. et les U.S. est source de préoccupations», ou encore, à un rhume ou à une grippe: «Il ne viendra pas samedi car il a pris un mauvais refroidissement.» Celui qui craint le froid, qui y est particulièrement sensible est une personne frileuse; exemple: «Les vieillards sont plus frileux que les enfants.» et, lorsqu'on est frileux, ou qu'il fait réellement froid, on peut claquer des dents, trembler de froid, grelotter de froid, mourir de froid (au sens propre ou figuré). Si la température est très basse, on est transi de froid, c'est-à-dire que le froid vous engourdit en vous pénétrant, en vous transperçant même; pour échapper à cet état qui peut être mortel, que faites-vous? Vous soufflez dans vos doigts ou vous battez la semelle, expression signifiant que vous frappez le sol avec vos pieds pour les réchauffer. Lorsque nous avons vraiment froid, que nous sommes réfrigérés, nous frissonnons, nous avons l'onglée, engourdissement douloureux de l'extrémité des doigts qui, si l'on n'y fait pas attention, se transforme en gelure ou congélation des chairs. Ne confondons pas gelure et engelure; dans le premier cas, il faut presque toujours amputer le membre car il y a pourriture ou décomposition des chairs (gangrène) quand la congélation cesse; l'engelure elle, n'est qu'une lésion due au froid, elle est caractérisée par une enflure parfois très douloureuse de la partie touchée; dans d'autres circonstances, ou à l'extrême de l'engelure, la peau peut se gercer, c'est-à-dire se fendre, se fendiller ou se crevasser; on parlera alors de gerçures des pieds ou des lèvres, de crevasses aux mains. N'employez pas le terme «gélivure» qui est réservée aux fentes dues au gel mais creusées dans les arbres ou les pierres seulement.

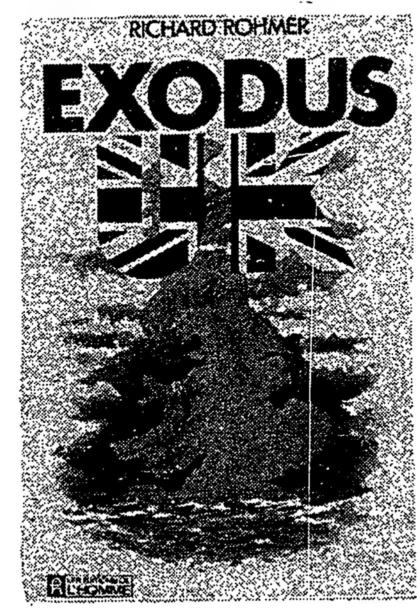
Nous savons bien que le froid en lui-même ne serait pas redoutable s'il n'était souvent accompagné d'un vent sec et froid qui vient du Nord, la bise, appelée dans ce cas-là «bise noire»; un pareil vent peut facilement vous couper le souffle ou vous couper le visage; dans sa furie, il vous cingle le visage, il vous le fouette ou vous le frappe de ses rafales; moins fort, il vous pique tandis que le froid vous pince les narines; ah! ce froid! par combien d'adjectifs ou d'expressions le définit-on? On parle d'un froid intense, d'un froid âpre, c'est-à-dire dur, rude; un froid sévère; un froid cuisant pour dire qu'il provoque une douleur semblable à une brûlure; un froid rigoureux; un froid pénétrant; un froid piquant; un froid sibérien (albertain? pas encore!); un froid hivernal à ne pas confondre avec un froid hibernal qui signifie un froid qui engourdit, qui endort. Dans le cadre de l'hiver, rappelons des mots beaucoup moins employés; l'algidité qui consiste en un refroidissement/coup de froid/accompagné de sensation de froid avec tendance à l'évanouissement; un sommeil hiémal qui est semblable au sommeil hibernal et enfin, en relation avec la gélivure: des arbres gélifs, des pierres gélives, c'est-à-dire fendus par le gel, ce qui nous rappelle l'expression :«geler à pierre fendre». Et, lorsqu'il gèle si fort, c'est qu'il fait un froid de loup, un froid glacial, un froid à ne pas mettre le nez dehors... Je vous souhaite alors de pouvoir rester chez vous.

Mais laissons le froid et pénétrons dans les bureaux d'une personnalité bien connue. L'importance de ses fonctions lui permet d'avoir à son emploi plusieurs employés, deux dactylos et une réceptionniste. Arrêtons-nous à cette phrase; tout d'abord: «Il a à son emploi...» est-ce juste ou faux? C'est faux, il faut dire: «Il emploie...», «Il occupe...» ou «Il a à son service...» Avoir à son emploi est un anglicisme (in his employ) qui n'existe pas en français. On ne peut donc dire:«Stéphane est à l'emploi de Woodworth» mais «Stéphane travaille chez Woodworth», il est employé chez Woodworth; évitons de dire que Stéphane est au service de Woodworth à moins qu'il ne remplisse un emploi de domestique, par exemple dans une ferme; d'ailleurs, de nos jours, le terme de domestique a disparu même si la fonction demeure.

En outre, une «dactylo» dactylographe - est la personne qui écrit à la machine et non pas la machine elle-même; lorsque l'emploi de la machine à écrire s'est généralisé, elle s'est appelée une dactylographe puis, vers 1900, ce mot a indiqué en même temps la personne qui travaillait et la machine qu'elle utilisait. Enfin, peu à peu, il y a eu séparation; la dactylo demeurant la personne qui se servait de la machine à écrire. Au Québec, on a cherché à introduire le mot «clavigraphe» pour désigner la machine mais cette nouvelle désignation n'a pas eu de succès et est demeurée inconnue en France; conservons donc «dactylo» quand on parle de la personne seulement et «machine à écrire» pour son instrument de travail. Arrivons-en au terme de «réceptionniste», cette forme n'existe pas dans le littré, ni dans le Robert; en revanche, le Larousse l'accepte comme la personne qui accueille les voyageurs dans un hôtel ou les clients dans un magasin; personnellement, je préfère garder le mot «demoiselle de réception» pour désigner la personne qui travaille chez un avocat, un dentiste ou un médecin. N'est-ce pas plus agréable de parler d'une «demoiselle de réception» que d'une «réceptionniste»?

Demeurons dans les affaire et voyons un terme qui est trop souvent utilisé à tort. Il s'agit du mot «auditeur» ou «auditeurs de comptes». Remarquons d'abord qu'en français, un auditeur est une personne qui écoute; on trouve donc des auditeurs lors d'une conférence, d'un concert, d'une émission radiophonique; à l'université les étudiants peuvent assister à des cours comme auditeurs, c'est-à-dire, sans passer d'examens, donc sans obtenir de notes. La seule dérogation à cette définition vient du début du XIXème siècle en France, ce sont les Auditeurs au Conseil d'Etat et les Auditeurs à la Cour des Comptes, hauts fonctionnaires français qui ont conservé une appellation qui leur a été donnée par Napoléon Ier. Celui-ci désirant former de bons administrateurs avait envoyé un certain nombre de ses plus brillants employés suivre les travaux du Conseil d'Etat et de la Cour des Comptes comme simples auditeurs durant un certain laps de temps; ils furent ensuite autorisés à participer à l'activité de ces organismes tout en conservant le terme d'auditeur qui prit ainsi un caractère permanent. L'erreur que nous commettons aujourd'hui nous vient une fois encore de l'anglais «auditor» qui, de sa première signification d'écouter, d'entendre, a servi à désigner les fonctionnaires chargés de la vérification des comptes publics, laquelle se faisait au Moyen-Age en écoutant réciter les comptes. C'est ainsi que «auditor» a pris le sens de vérificateur des comptes et c'est à travers l'anglais «to audit» qui signifie «vérifier, contrôler des comptes en qualité d'expert-comptable» qu'on est arrivé au Canada français à parler d'auditeur des comptes, ce qui est totalement faux. «L'auditor» doit être traduit par expert-comptable dont la fonction n'est pas «d'auditer» votre déclaration d'impôts ou votre comptabilité mais de la vérifier. Bonne chance en 1980!

LIVRES



Exodus

Les Editions de l'Homme, 313 pages, Richard Rohmer

«...les Arabes ont décidé de retirer tous leurs fonds de notre système bancaire - dès aujourd'hui.

Mais, bon sang!... C'est la catastrophe!»

Comment réagit le monde occidental, face à l'effondrement de l'économie du Royaume-Uni?

Ce désastre entraîne l'exode de six millions de Britanniques, dont deux millions vers le Canada.

Comment réagissent les provinces, et particulièrement le Québec?

Cette situation fera-t-elle éclater l'unité canadienne?

En trois jours, le destin de trois peuples se joue.

Séparation

Les Editions de l'Homme, 327 pages, Richard Rohmer

23h17, mercredi 7 juillet: le Canada accepte l'immigration massive de Britanniques.

Québec annonce sa décision de se séparer.

Ottawa exige alors la tenue d'un référendum dans la province. Celui-ci doit avoir lieu le jeudi 12 août.

En deux mois, entre une dramatique élection en Grande-Bretagne et l'assassinat du roi d'Arabie Saoudite, se joue le sort du Québec, du Canada et de la Grande- Bretagne. D'une Assemblée de députés à un institut de chirurgie esthétique, d'un bureau de premier ministre à une chambre d'hôtel, jour après jour et d'heure en heure, de Québec à Ottawa et de Montréal à Londres en passant par Washington et Paris, le chassé-croisé des réunions, des intrigues, des complots tient le lecteur en haleine jusqu'au dénouement final.



Exxonération

Les Editions de l'Homme, 278 pages, Richard Rohmer

La voix ébranlée du commandant de Blueforce trahit sa stupeur.

Que diable me chantez-vous là? C'était censé être une invasion paisible! Vous ne possédez même pas les belles armes dont vous parlez. C'est du bluff, mon vieux, du gros bluff!

La voix de de Gaspé reprit, froide et ferme.

Commandant de Blueforce. Je ne bluffe pas.

Une voix jusqu'alors inconnue intervint.

Commandant de Blueforce, ici Blueforce deux. Ce n'est rien qu'un maudit bluff, et ces fichus Canadiens n'ont même pas de quoi se défendre. Mon avion est plein de Bérets verts, et je vais le forcer à abattre son jeu - tout de suite.

Le deuxième avion, un Hercules, vira brusquement à l'ouest sur la voie Sierra et s'arrêta net. Les portières latérales s'ouvrirent et la rampe postérieure commença à baisser. De Gaspé tenait son microphone de commande à la main gauche. Il y cria:

Braquez numéro deux - Feu! Braquez numéro deux. Feu!

Il entendit Foy répéter la commande.

Braquez numéro deux - Feu! Braquez numéro deux. Feu!

De Gaspé compta automatiquement les secondes. «Une...deux...» la rampe du Hercules baissait toujours.

Dans la nuit tombante, des hommes sautaient des portières. «Trois...» Puis, en un seul instant, le fuselage se gonfla comme un ballon d'enfant puis explosa, crachant violemment des fragments d'équipement, des cadavres, du feu. La violence de la détonation ébranla, fracassa presque, les vitres de la tour de contrôle.

Cartes professionnelles et cartes d'affaires

Benoiton & Associés

Comptabilité - Impôt
Imperial Lumber Building
202, 10018 - 105e Rue
Edmonton, Alta , Tél: 424-6301
201, 100029A - 100ave. 1130 - 102 ave.
Grande Prairie Dawson Creek, C.B.
Tél: 532-3587 Tél: 782-2840

Dr Robert C. Joly
CHIRURGIEN DENTISTE

501 Baker centre
10025 - 106 Rue
Edmonton, Alberta
Tél: 429-4211

LE CARREFOUR

LIVRES, DISQUES, JEUX, CARTES DE SOUHAITS EN FRANCAIS

EDMONTON-NORD
10014 - 109e Rue
Tél: 428-9202

BONNYVILLE
Centre culturel de l'A.C.F.A.
Tél: 826-5275

CALGARY
App. 102, 1809-5e Rue S.O.
Tél: 262-7074

PLAMONDON
C.P. 252
Tél: 798-3896

MORINVILLE LEGAL
C.P. 507
Legal
Tél: 961-3665

LETHBRIDGE
402-8e Rue Sud
Tél: 328-8506

SAINT-PAUL
4919 - 50e Avenue
Tél: 645-4800

RED DEER
4909 - 48e Rue
Empire Building
Tél: 347-7356

FALHER
C.P. 718
Tél: 837-2026

Richard Doucette

AGENT D'ASSURANCE-VIE

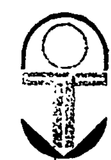
plan de retraite
et d'assurance invalidité.
Tél: Bur: 423-5545 Rés: 482-3142

Léo Ayotte Agencies Ltd.

Rep: LEO AYOTTE

Assurances générales
Automobiles, maisons, etc
EDIFICE LA SURVIVANCE
10008 - 109e Rue, Edmonton
Bur: 422-2912 - Rés: 455-1833

Voyages PRESTIGE Travel



10008 - 109e Rue
Edmonton, Canada
T5J 1M5
SUZANNE DALZIEL
Tél: 424-6792 424-6774

HUTTON Upholstering

Housses de toutes sortes
Réparations de tentes et auvents
Estimés gratuits
10542 - 96e Rue
Tél: 424-6611

ANDREE FARAHIAN-MASEK
astrologue

617 - 15e Ave. S.O.
Calgary, Alta
T2R OR4

Dr Paul Hervieux

Edifice Glenora Professional
10204 - 125e Rue
Bur: 452-2266 Rés: 454-3406

Dr. R. J. Sabourin
Dentiste

10910 - 105 Avenue No: 101
Edmonton
Tél: 420-1510 Rés: 483-8457

La Société LEBLOND KOCH
ARCHITECTES



116A, 8ième Avenue S.E.,
Calgary, Alberta
T2G OKO
264-3980

OPTICAL PRESCRIPTION

College Plaza
8217 - 112e Rue
PAUL J. LORIEAU
Tél: 439-5094

Dr R. D. Breault
Dr R. L. Dunnigan
DENTISTES

Strathcona Medical Dental Bldg
Piece 302, 8225 - 105e Rue
Tél: 439-3797

A VENDRE

A VENDRE

Hair Dimension Ltd.

10012A - Jasper Avenue
Edmonton, Alberta T5J 1R7
(403) 424-7484
CECILE ALLARD



A VENDRE

Durocher Flaman Arès & Manning

5ième étage
10355 - Avenue Jasper
Edmonton, Alberta
420-6850

Religion



par Jacques Johnson o.m.i.

Faire, avoir et être

Dernièrement un de mes bons amis me laissait entendre qu'il se posait des questions sur l'efficacité qu'avait eu sa vie. Malgré le fait qu'il ait accompli beaucoup de choses remarquables à mes yeux, il était loin d'être satisfait et il avait l'impression de n'avoir rien fait.

Il est étonnant de constater combien de gens, après une vie bien remplie ne sentent qu'un grand vide en eux. Leurs exploits deviennent des choses tellement éphémères, de la poussière dans le vent. On se souviendra des déclarations du grand premier ministre, McKenzie King, sur le déclin de sa vie, contenues dans son journal, où il regrette le fait de n'avoir rien d'important, souhaitant, si c'était possible, recommencer sa vie et en faire un vrai succès.

Il en est de même de beaucoup de personnages qui ont retenu la vedette, comme Howard Hughes, le multi-milliardaire qui a fini ses années dans la plus grande isolation et dans la tristesse. Elvis Presley qui a été l'idole de la musique moderne pendant plus de vingt ans est mort au début de sa quarantaine, apparamment victime d'un surplus de drogue qu'il devait prendre pour se donner le courage de faire face à trop de succès vides qui ne l'ont jamais comblé.

Pourquoi est-il difficile de trouver quelqu'un qui soit vraiment satisfait de ce qu'il a pu accomplir? Peut-être parce que le coeur humain n'est pas fait pour être comblé par des faits et gestes qui soient vraiment extérieurs à la personne? Peut-être parce que LE FAIRE, comme L'AVOIR, ne sont pas du domaine de L'ETRE qui seul peut apporter la paix et la joie?

Le plus grand défi n'est-il pas de devenir de l'intérieur la personne que nous sommes appelés à être? C'est le plus grand défi et celui auquel on résiste le plus. L'une des dames qui m'accompagnaient à une funéraille me demanda en route si je ne pouvais pas faire jouer la radio. Cette requête me surprit quelque peu mais j'y acquiesçai volontiers en lui demandant: «Vous aimez beaucoup écouter la radio?» «Oui», répondit-elle, «Je n'ai pas alors à m'écouter moi-même.»

C'est la fuite, l'évasion. L'on s'aime si peu que l'on trouve sa propre compagnie épouvantable. Le bruit comme les activités sont ce qui nous viennent le plus facilement. Ça peut devenir comme une drogue. Ça nous soutient longtemps et ça nous évite de nous regarder en face. Ca peut aussi nous éviter de grandir de l'intérieur, de guérir des blessures paralysantes, d'accepter des limites, d'intégrer aussi de grandes qualités. De vivre heureux, comblé.

Il y a des gens qui n'ont rien fait de bien remarquable et qui sont heureux, à l'aise dans leur peau. Ce sont des cultivateurs, des parents qui élèvent leur famille avec dévouement dans les villes comme dans la campagne. Il y a ceux qui ont accepté et intégré une infirmité, une maladie pendant de longues années et qui vivent sereinement. Il y en a qui sont devenus de grands saints, comme la petite Sainte Thérèse, comme le Frère Antoine enterré à St-Albert.

Notre civilisation nous encourage à vivre en dehors de nous-même et en ceci elle ne nous rend pas service. Vivre sa vie suppose beaucoup de courage, le courage de ne pas se satisfaire des exploits extérieurs, pour accepter de devenir l'unique créature que Dieu nous appelle à devenir. C'est en nous-même qu'est notre vraie paix, notre vraie destinée. Car c'est au coeur de notre être que Dieu réside, et c'est là qu'IL nous attend.

HORAIRE DES MESSES

CALGARY

PAROISSE STE-FAMILLE

Messes dominicales:
10h30, 19h30
Messe du samedi soir
à 17h00
Père Georges Chevrier
1717, 5e Rue S.O.

EDMONTON

PAROISSE ST-JOACHIM

Messes dominicales:
8h00, 10h00, 12h00
Messe du samedi soir
à 17h00
Père Gérard Lassonde
110e Rue, 99e Avenue

PAROISSE IMMACULEE CONCEPTION

Messes dominicales:
10h30, 12h00
L'abbé Raymond Sévigny
10830- 96e Rue

PAROISSE STE-ANNE

Messes dominicales:
10h30, 12h00
Messe du samedi soir
à 17h15
Père Gérard Labonté
9810 - 165e Rue

PAROISSE ST-THOMAS D'AQUIN

Messes dominicales:
9h30, 11h00

Messe du samedi soir
à 19h00
L'abbé Raymond Guimond
8520- 91e Rue

LAC STE-ANNE

Messe dominicale:
10h30
Père Paul-Antoine Hudon

ST-ALBERT

Messe dominicale:
9h30
Père Jacques Joly
7 avenue, Saint-Vital

SAINT-PAUL BONNYVILLE

STE-LINA

Messe dominicale :
9h30 mois pairs
11h00 mois impairs
L'abbé Henri Bois

SAINT-PAUL

Messe dominicale:
10h30
Messe du samedi soir
à 20h00
L'abbé Roland Bissonnette

LA COREY

Messe dominicale:
9h00
L'abbé Rosario Grondin

FORT KENT

Messe dominicale:
11h00
L'abbé Rosario Grondin

LAFOND

Messe dominicale:
9h30
L'abbé Léonard Derome

MALLAIG

Messe dominicale :
9h30 mois impairs
11h00 mois pairs
L'abbé Henri Bois

BONNYVILLE

Messe dominicale:
10h30
Messe du samedi soir à
20h00
L'abbé Hervé Tanguay

SAINT-VINCENT

Messe dominicale :
9h00 mois impairs
10h30 mois pairs
L'abbé Jean-Luc Pigeon

SAINT-VINCENT DU LAC

Messe dominicale:
(juillet et août seulement)
12h00
L'abbé Jean-Luc Pigeon

THERIEN

Messe dominicale :
10h30 mois impairs
9h00 mois pairs
L'abbé Jean-Luc Pigeon

BEAUMONT

Messes dominicales:
8h15, 11h15 (été)
L'abbé Clément Gauthier
Messes dominicales:
8h30, 11h30 (hiver)

LAC LA BICHE

Messe dominicale:
8h15
Père Guiseppe Perroni

PLAMONDON

Messe dominicale:
9h00
L'abbé Claude De Champlain

MORINVILLE

Messe dominicale:
10h30
Mgr Fernand Croteau

LEGAL

Messe dominicale:
10h30
Messe du samedi soir
à 19h30
L'abbé Réal Levasseur

VIMY

Messe dominicale:
10h30
L'abbé Louis Viel

RIVIÈRE-LA-PAIX

TANGENT

Messe dominicale:
11h00

DONNELLY

Messe dominicale:
10h30
Messe du samedi soir
à 19h00
à l'église paroissiale

GUY

Messe dominicale:
été: 10h00
hiver: 10h30

MARIE-REINE

Messe dominicale:
sept. à mai: 11h30
mai à sept: 9h00

McLENNAN

Messe dominicale:
10h30
Messe du samedi soir
à 19h30

SAINT-ISIDORE

Messe dominicale:
10h30
Père Albert Bouchard

FALHER

Messe dominicale 10h30

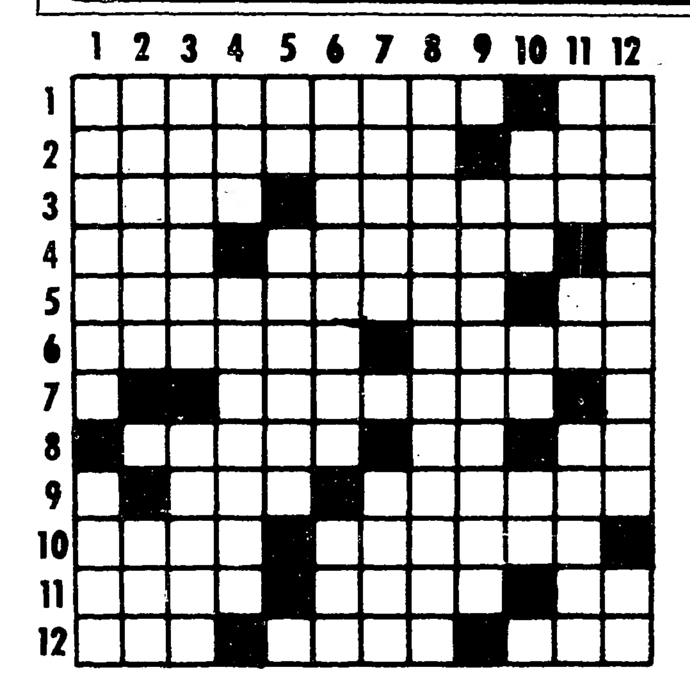
GIROUXVILLE

Messe dominicale: 10h00
Messe du samedi soir à 19h30

JEAN CÔTE

Messe dominicale:
mai à sept: 11h00
sept. à mai: 9h30

MOTS CROISES



HORIZONTALEMENT

1– Grain calcaire de la grosseur d'un pois. – Membre parlementaire.
2– Qui concerne les routes . – Epouse de Jacob.
3– Soulèvement de l'eau agitée. – Récent.
4– Personne bavarde. – Câbles d'une charrette.
5– Sasser de nouveau. – Inf.
6– Greffais. – Qui rend service.
7– Natter.
8– Jour. – Eminence. – Carte à jouer.
9– A bout de force. – Mouvement insurrectionnel.
10– Choc. – Ville d'Espagne.
11– Péninsule de l'Asie méridionale, – Existent. – Adv. de lieu.
12– Saison. – Epreuve. – Pas beaucoup.

VERTICALEMENT

1– Propre avec une nuance de simplicité, soit de minutie. – Outil dentelé.
2– De l'Ionie. – Possèdent.
3– Point cardinal. – Basane molle et colorée qui sert à la reliure.
4– Enlève. – Gouverneur d'une province, chez les anciens Perses.
5– Mesure chinoise. – En Ecosse, maître d'un manoir (pl.)
6– Fleuve de Sibérie. – Hardi.
7– Toute ouverture en creux faite dans un corps (pl.). Dieu de l'Amour.
8– D'une manière heureuse.
9– Avec énergie.
10– Près de. – Terminaison de verbe. – Usages.
11– Temple japonais. – Pron. pers. – Gros singe.
12– Mendiante. – Article.

SOLUTION DU 25 JANVIER

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	I	S	I	F	O	R	M	E		P	S
2	O	M	E	R		B	E	U	R	R	E	E
3	U	M	E		A	L	L	E	E		R	P
4	R	O		A		A	V			A	S	
5	P	R	I	V	A	T	I	O	N	S		D
6	A	T	R	E	S		R	U	S	S	I	E
7	R	E	A	L	I	S	E	R		E		B
8	L	L		I	L	E		L	E	N	A	U
9	E		E	N	E	R	V	E	M	E	N	T
10	R	O	S	E		V	E	T	I	R		A
11	S	U	S		P	I	N		L		U	N
12		R	E	P	O	R	T	E	E		S	T

HOROSCOPE

Capricorne *du 22 déc. au 20 janv.*

Des hauts et des bas sur le plan du coeur. Vous aurez du mal à conserver un bon équilibre et votre humeur s'en ressentira. Vous serez porté à la critique, à l'indifférence, ce qui ne contribuera pas, vous l'avouerez, à l'amélioration.

Verseau *du 21 janv. au 19 fév.*

La vie sur le plan sentimental se compliquera à cause de l'incompréhension de l'être cher qui ne partagera pas votre conception de la vie et de l'amitié; ceci ne devrait pas vous obséder; soyez confiant et optimiste.

Poisson *du 20 fév. au 20 mars*

Vous ne tiendrez pas beaucoup à trop penser à votre vie sentimentale, à vous poser des questions, et ce sera tant mieux car autrement vous risquez de sombrer dans l'inquiétude, le doute; laissez les évènements suivre leur cours.

Belier *du 21 mars au 20 avril*

Vos espoirs sur le plan du coeur seront réalisables et vous les réaliserez avec la personne aimée. Il se dégagera de l'ambiance sentimentale une impression de facilité, de sécurité, de clarté qui rendra très harmonieux vos rapports.

Taureau *du 21 avril au 20 mai*

Une affaire sentimentale semble prendre un tournant permanent, ne fermez pas les yeux et ne soyez pas trop sensible à la flatterie. Un être patient attend un signe de vous, vous l'ignorez. Vous ferez preuve d'aveuglement.

Gemeaux *du 21 mai au 21 juin*

Vous vous donnerez du mal pour que la personne soit de bonne humeur et se sente heureuse. Vous serez toutefois irritable et il est possible que vos changements d'humeur vous paraissent logiques, mais quelle erreur!

Cancer *du 22 juin au 22 juillet*

Beaucoup de progrès dans votre vie sur le plan du coeur. Vous serez plus gai, plus détendu et vous vous ferez des contacts intéressants et stimulants. Rien ne s'opposera à votre réussite.

Lion *du 23 juillet au 23 août*

Un changement dans vos amitiés est possible à la suite d'une affaire sentimentale. Ne vous inquiétez pas du passé et réagissez avec optimisme et confiance. Appliquez-vous à ce que vous faites et ne laissez passer aucun détail.

Vierge *du 24 août au 22 sept.*

Il ne faudra pas vous inquiéter si l'être aimé vous manifeste une certaine froideur, mais il vous faudra attribuer cet état de choses à une difficulté en ce moment de s'extérioriser.

Balance *du 23 sept. au 23 oct.*

Votre vie sentimentale risque d'être empoisonnée par la jalousie, les reproches de la personne qui vous aime. Soyez donc un peu philosophe et ne réagissez pas de façon violente pensez à vous distraire non à dormir.

Scorpion *du 24 oct. au 22 nov.*

Vous deviendrez plus sensible à tout ce qui menace la stabilité de votre vie sentimentale. Vous serez porté à idéaliser quelque peu l'être cher. Climat heureux mais ne provoquez pas de lassitude par trop de sérieux.

Sagittaire *du 23 nov. au 21 déc.*

Vous aurez de fausses intuitions sur le plan amoureux. Ne perdez pas votre temps en sorties fatigantes. Une belle joie d'ordre sentimental vous attend. Vous recevrez des nouvelles d'une personne séparée.

MOTS CACHES

Abréviativement
abord
aloi
aorte
apitoyé
aristocrate
attire
Banquière
bicher
Calorie
chamois
cire
crime
Décevoir
dompte
Ecus
enlève
écouta
équité
escrime
étire
Féculent
forer
fromage
Grosse
Islam
Mariner
mères
militarisant
mime
mousser
miction
Ogre
Pestiféré
protéger
poudre
Rance
rare
remarque
rire
rive
Seismicité
serf
Tire
toiture
truie
Voleur
vallées
vert
Yacht

SOLUTION DU 25 JANVIER NAVIGUER

8 LETTRES CACHEES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	E	S	T	I	F	E	R	E	D	A	I	B	M	B
2	E	R	I	T	E	T	A	R	C	O	T	S	I	R	A
3	G	R	O	S	S	E	R	F	O	M	T	L	C	A	N
4	A	E	M	T	E	R	D	O	U	P	I	A	H	N	Q
5	M	S	A	O	E	I	U	R	T	T	R	M	E	C	U
6	O	S	H	I	O	G	R	E	A	E	E	N	R	E	I
7	R	U	C	T	O	S	E	R	E	M	A	R	Q	U	E
8	F	O	R	U	I	D	I	R	C	I	S	U	C	E	R
9	E	M	I	R	C	S	E	I	S	M	I	C	I	T	E
10	C	I	M	E	A	E	R	C	S	T	R	E	T	R	Y
11	U	C	E	N	L	E	V	E	E	U	D	T	I	A	O
12	L	T	T	I	O	L	T	R	E	V	I	R	C	R	T
13	E	I	I	R	R	L	A	L	O	I	O	H	O	E	I
14	N	O	R	A	I	A	O	R	T	E	T	I	E	B	P
15	T	N	E	M	E	V	I	T	A	I	V	E	R	B	A

SAMEDI

SAMEDI 2 FEVRIER

08h00 L'ECOLE DE SKI DE RANDONNEE
08h30 PASSE-PARTOUT
09h00 CAPITAINE CAVERNE
09h30 LE CLUB DES CINQ
10h00 HEROS DU SAMEDI
11h00 ALBATOR
Science-fiction. En l'an 2976, Albator a quitté la terre pour parcourir les espaces interplanétaires à bord de son vaisseau spatial baptisé Atlantis. Prod.: ZIV. «La Planète des fleurs sauvages».
11h30 TELEJEANS
12h00 COUSTEAU
13h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h00 BAGATELLE
15h00 CINE JEUNESSE
Fifi Brindacir autour du monde. Comédie réalisée par Olle Hellbom, avec Inger Nilsson, Par Sundberg, Maria Persson et Margot Trooger. Fifi choisit de rester avec ses nouveaux amis plutôt que de partir en croisière avec son père, capitaine de voilier. Ensemble les enfants connaissent diverses aventures suscitées par l'imagination toujours fertile de Fifi (Germano-suédois 69).
16h30 UN REGARD S'ARRETE
17h00 LES FAUCHEURS DE MARGUERITE
Feuilleton de Marcel Camus faisant revivre vingt ans de l'époque héroïque de l'aviation. Avec Bruno Pradal, Christine Wodetsky, J.-Jacques Moreau et Philippe Rouleau. Louis Blériot tente le record ville à ville puis, malgré la maladie et les blessures, la traversée de la Manche (**dernière**).
18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
20h30 NOIR SUR BLANC
21h30 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
Quatre pays participent à cette course: la France, le Luxembourg, la Suisse et le Canada. Participants: Paul Dauphinais et Louis-Daniel Brousseau, Canada; Jean-Yves Kervevan et Bernard Roch France; Pierre Naftule et Stanislav Popovic, Suisse et Brigitte Degaire et Benoit Jacques, Luxembourg. Anim.: Jean-Pierre Masse. Réal.: Jean Picard.
22h30 TELEJOURNAL
22h45 DERNIERE EDITION
23h10 CINEMA
COMPLOT DE FAMILLE. UNE VIEILLE DAME FAIT CHERCHER UN HOMME POUR LUI LEGUER SA FORTUNE. MAIS CET HOMME N'A PAS LA CONSCIENCE TRANQUILLE ET SE CROIT POURSUIVI POUR D'AUTRES RAISONS. DE LA LES TRIBULATIONS ET LES ETONNEMENTS DU COUPLE CHARGE DE RETROUVER L'INDIVIDU.

DIMANCHE

DIMANCHE 3 FEVRIER

08h30 PASSE-PARTOUT
09h00 BOUT'CHOU ET CASSE-COU
09h30 MON AMI GUIGNOL
Début.
Série d'aventures dans laquelle nous retrouvons Guignol et ses amis les Beausoleil et leur fille Clémentine, le docteur Barbichon et Madame, et Oscar, neveu des Beausoleil. Réal.: Pierre Willemin. Prod.: L'Agence française d'images. «Le Singe Rikiki». Guignol élève de charmants petits singes. Oscar veut lui proposer de les vendre.
09h45 LES PELERINS
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11h00 CHABOT SOLO
12h00 UNIVERS DES SPORTS
13h30 MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE
Dossier: «Les Fruits tendres du Niagara». Comm.: Denis Marier. Réal.: Denis Faulkner. — Chronique horticole: le chlorophytum (plante araignée), avec Gilles Domaine. — Commentaires sur l'actualité agricole. Court sujet: «La Morue salée et séchée, un produit à la mode», avec André Laprise. Anim.: Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Guy Landry, Madeleine Lafrance, Gilles Perron et Denis Faulkner.
14h30 PORTRAIT D'UN MUSICIEN
15h30 D'HIER A DEMAIN
16h30 AUX FRONTIERES DU CONNU
17h00 SECOND REGARD
18h00 HEBDO DIMANCHE
HEBDO-DIMANCHE
Magazine d'information. Anim.: Jean Ducharme. Chef de pupitre: Robert Nielsen. Réal.: Lise Tremblay-Mons.
19h00 CHEZ DENISE
19h30 LES BEAUX DIMANCHES

Faut voir ça. Joe Dassin.

Les grandes villes du monde, berceau et miroir des civilisations — Montréal.

Ida Haendel. Cette grande violoniste nous interprête le «Concerto en ré majeur», opus 77, pour violon et orchestre, de Johannes Brahms.
22h30 TELEJOURNAL
22h45 DERNIERE EDITION
23h00 CINE CLUB
PAULINE ET L'ORDINATEUR. PAULINE DECIDE DE FAIRE DU CHANGEMENT DANS SA VIE: ELLE QUITTE SON AMI, SON EMPLOI ET ENTREPREND UNE DIETE. ELLE SE REND COMPTE DE L'IMPORTANCE DES ORDINATEURS LORSQU'ELLE S'ADRESSE A DES AGENCES POUR SE TROUVER UN NOUVEL EMPLOI.

LUNDI

LUNDI 4 FEVRIER

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES ORALIENS
09h30 ANIMAGERIE
09h45 UNE FENETRE DANS MA TETE
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Francine Grimaldi. Inv.: Marc Favreau. Marc Favreau nous parle de l'importance de sa famille, de son intérêt pour le bricolage et de sa maison de campagne.
11h30 WICKIE
12h00 UN ANIMAL DES ANIMAUX
12h30 LES COQUELUCHES
13h30 TELEJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE
15h30 L'ILE AU TRESOR
Aventures de Wolfgang Liebeneiner. Avec Michael Ande, Dante Maggio, Jacques Dacqmine, Georges Riquier et Jacques Godin. «On débarque». Jim informe monsieur Trelawney, le docteur et le capitaine de la conversation qu'il a entendue. Le débarquement est moins joyeux que prévu.
16h00 BOBINO
16h30 SIOCNARF
17h00 LA FEMME BIONIQUE
18h00 CE SOIR
19h00 ACONTREPOIDS
19h30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
20h00 TERRE HUMAINE
Téléroman de Mia Riddez-Morisset. Avec Sylvie Gosselin, Yvan Benoit, Serge Turgeon, Dorothée Berryman, Jean-Jacques Desjardins, Marjolaine Hébert, Guy Provost, Jean Duceppe et Pat Gagnon. Laurent fait une proposition très intéressante à Berthe. Il a une conversation très sérieuse avec Robin. Martin rencontre Lysiane et lui dit tout au sujet de sa maladie. Lysiane, n'étant pas capable d'avouer sa maladie à Robin, demande à Martin de s'en charger. Ce dernier trouve une solution au problème. Réal.: Yvon Trudel.
20h30 RACINES
22h30 TELEJOURNAL
23h10 NOUVELLES ET SPORTS
23h20 JALNA
24h20 CARCAJOU ET LE PERIL BLANC
Documentaire canadien réalisé par Arthur Lamothe. Narr.: Gaétan Barrette. Interprète: Marcel Jourdain. «Etranger dans son propre pays» (**2e de 4**). Un vieil Indien enseigne à son petit-fils les rudiments de la chasse à martre, et les subtilités des collets à lièvre, des pièges en fer, et de la signalisation.

MARDI

MARDI 5 FEVRIER

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 ANIMAGERIE
09h45 VIRGINIE
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Luc Durand et son fils Antoine. Bricolage: petite table d'appoint bricolée par Luc Durand et son fils. Cuisine: ils préparent des «hamburgers».
11h30 LES ENFANTS DU 47 A
12h00 PAPA, CHER PAPA
12h30 LES COQUELUCHES
13h30 TELEJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Discussion sur le «Livre rouge», publié par le RAIF (Réseau d'actions et d'informations pour les femmes), publié en décembre, en réponse au «Livre blanc», publié par le Conseil du statut de la femme. Rech. et int.: Carmel Dumas. Réal.: Pierre Duceppe.
14h30 CINEMA
AME QUI VIVE. VICTIME D'UN ACCIDENT EN BORDURE D'UNE ROUTE PEU FREQUENTEE, DEUX JEUNES MARIES ATTENDENT DU SECOURS. TOUT EN TENTANT VAINEMENT DURANT TOUTE LA NUIT D'ATTIRER L'ATTENTION ELLE SE REMEMORE LES FAITS QUI LES ONT AMENES A CET HEUREUX JOUR.
16h00 BOBINO
16h30 MORDICUS
17h00 LES PIERRAFEU
17h30 CE SOIR
18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
20h30 TES FILLES ET MES GARCONS
Avec Robert Reed, Florence Henderon et Anne B. Davis. «L'Etoile filante». Cindy a l'impression que ses frères et soeurs lui cachent quelque chose et que ce secret la concerne.
21h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
22h00 A CAUSE DE MON ONCLE
22h30 TELEJOURNAL
23h10 DERNIERE EDITION
23h20 RENCONTRES
23h50 CINEMA
BRANNIGAN. LE LIEUTENANT BRANNIGAN EST ENVOYE A LONDRES PAR LA POLICE DE CHICAGO POUR EN RAMENER UN CRIMINEL. A SON ARRIVEE DANS LA CAPITALE BRITANNIQUE, IL APPREND QUE LE BANDIT A ETE KIDNAPPE. BRANNIGAN DOIT RECHERCHER SON HOMME ET SES RAVISSEURS.

MERCREDI

MERCREDI 6 FEVRIER

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 L'EVANGILE EN PAPIER
09h30 ANIMAGERIE
09h45 TAM TAM
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Juliette Huot. Inv.: Paul Buissonneau. Cuisine: tourte comptoise et salade de pêches et de tomates.
11h30 MADAME ET SON FANTOME
12h00 ERREURS JUDICIAIRES
12h30 LES COQUELUCHES
13h30 TELEJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Inv.: un groupe de Montréal, résidence d'Anjou. Entrevues avec M. Migliavacca et M. Bergeron. Partie musicale: M. Amédée Duquette, harmonica et M. et Mme Marcotte, chant. Information: les placements d'argent, avec Louis Plamondon. Anim.: Pierre Paquette. Rech.: Monique Lalande, Luci Lépine, Jean-Rock Roy et Daniel Simard. Dir. mus.: Herbert Ruff. Réal.: Gilles Derome et André Groulx.
16h00 BOBINO
16h30 NIC ET PIC
17h00 COSMOS 1999
18h00 CE SOIR
19h00 QUELLE FAMILLE
19h30 WINSTON MCQUADE RECOIT
20h30 TELEMAG
21h30 BEST SELLERS
L'Aigle et le vautour. Adaptation française de «Once an Eagle» d'Anton Myer. Avec Sam Elliott, Darlene Carr, Glenn Ford et Andy Duggan. (**6e de 9**). Sam retrouve John Bryant en butte au racisme du terrible sergent Merrick. Malgré l'avis de ses amis, il prend la défense du jeune homme accusé d'avoir frappé un officier. En Europe, Adolph Hitler hausse le ton et entreprend l'escalade de l'intimidation. La guerre semble inévitable.
22h00 SCIENCE REALITE
22h30 TELEJOURNAL NATIONAL
23h10 DERNIERE EDITION
23h20 REFLETS D'UN PAYS
24h20 CINEMA
L'EMPLOI. DOMENICO, JEUNE FILS D'OUVRIER, REVE D'OBTENIR UN EMPLOI DANS UNE GRANDE SOCIETE MILANAISE. LE HASARD DES EXAMENS REQUIS POUR LE POSTE LE RAPPROCHE D'UNE JEUNE FILLE DE SON AGE. L'UN ET L'AUTRE SONT ACCEPTES.

JEUDI

JEUDI 7 FEVRIER

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES ORALIENS
09h30 ANIMAGERIE
09h45 LES OUFS
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Benoit Marleau. Inv.: Eddy Toussaint. Eddy Toussaint nous parle de l'implication et du régime de vie que réclament la danse. Il nous parle en outre de la couleur locale qu'il veut donner à la danse d'ici.
11h30 MONSIEUR ROSEE
12h00 LA VIE SECRETE DES ANIMAUX
12h30 LES COQUELUCHES
13h30 TELEJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINEMA
DYNAMITE EN SOIE VERTE. UN CERTAIN ROCK TREVOR, ESCROC SPECIALISE EN ELECTRONIQUE, EST LIBERE DE PRISON. SOUS UN VAGUE PRETEXTE, ON LE RETIENT CEPENDANT A NEW-YORK LE TEMPS DE PERMETTRE A JERRY COTTON DU F.B.I. D'EMPRUNTER SON IDENTITE.
16h00 BOBINO
16h30 POP CITROUILLE
17h00 LES PIERRAFEU
17h30 NANNY
18h00 CE SOIR
19h00 PROPULSION CTF
19h30 DU TAC AU TAC
20h00 LE TRAVAIL A LA CHAINE
20h30 LES GRANDS FILMS
LA KERMESSE DES AIGLES. DANS LES ANNEES 20, UN ANCIEN PILOTE DE GUERRE WALDO PEPPER, AMUSE LES BADAUDS DU NEBRASKA AVEC SES PROUESSES AERIENNES. S'ETANT ENGAGE DANS UN CIRQUE VOLANT, IL Y REALISE AVEC DEUX PARTENAIRES DES EXERCICES DE VOLTIGE QUI FINISSENT PAR PROVOQUER UN ACCIDENT.
22h30 TELEJOURNAL NATIONAL
23h10 DERNIERE EDITION
23h20 CINEMA
AU NOM DE LA FEMME. UN JEUNE POLICIER ET UNE JEUNE FEMME MEDECIN CONVOITENT LE MEME APPARTEMENT, DENREE RARE A SAN FRANCISCO. ILS SOLUTIONNENT LE PROBLEME EN LE LOUANT ENSEMBLE PUISQU'IL TRAVAILLE LA NUIT ET QU'ELLE TRAVAILLE LE JOUR.

VENDREDI

VENDREDI 8 FEVRIER

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 ANIMAGERIE
09h45 CONTES DE LA RIVE
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
11h00 PAYS ET PEUPLE
«L'Espagne». Pays évocateur de soleil et de musique, l'Espagne possède un lourd passé historique. Nous retraçons son histoire, des Phéniciens aux Arabes, en passant par les Grecs, les Romains et les Wisigoths. Nous voyons également des images de l'Espagne d'aujourd'hui avec ses fêtes populaires, ses rêges religieuses et ses corridas (**dernière**).
11h30 GASPARD ET LES FANTOMES
12h00 UN PAYS, UN GOUT, UNE MANIERE
12h30 LES COQUELUCHES
13h30 TELEJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 LES ATELIERS
15h30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
16h00 BOBINO
16h30 ALEXANDRE ET LE ROI
17h00 LA LEGENDE DES STRAUSS
18h00 CE SOIR
19h00 HEBDO SPORTS
19h30 GENIES EN HERBE
Jeu-questionnaire animé par Marc Fillion. Juges: Jean Ouellette et Jean-Claude Hardy. Les écoles du Cap-de-la-Madeleine et Verbe-divin se rencontrent. Réal.: Estelle Cassou.
20h00 FREDERIC
Téléroman de Michel Faure et Claude Fournier. Avec François Castang, Denis Bouchard et Pierre Curzi. Prod.: Teldis Inc., en collaboration avec Radio-Canada et TF-1. «La Baie James».
20h30 HORS SERIES
21h30 CONSOMMATEURS PLUS
22h30 TELEJOURNAL NATIONAL
23h10 DERNIERE EDITION
23h20 CINEMA
MR. KLEIN. FRANCAIS D'ORIGINE ALSACIENNE. ROBERT KLEIN N'EST PAS JUIF COMME ON POURRAIT LE CROIRE. PENDANT L'OCCUPATION ALLEMANDE IL ACHETE A BON COMPTE DES OEUVRES D'ART POUR SON COMMERCE D'ANTIQUITE.

Gérard-Marie Boivin
animateur de Ce soir

(Photo J.P. Karsenty)

Jo Dassin à Faut voir ça

Ida Haendel en récital
aux Beaux Dimanches

Antoine Vergote
invité à Rencontres

Ici Radio-Canada

Volume 14
numéro 6

Semaine du 2
au 8 février 1980

Programme
de la télévision